

LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE



ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS
 Un an, 21 francs; — Six mois, 11 francs; — Trois mois, 6 francs.
 Le numéro : 35 c. à Paris — 40 c. dans les gares de chemins de fer.
 Tout numéro demandé quatre semaines après son apparition sera vendu 40 c.
 Le volume semestriel : 11 fr. broché. — 16 fr. relié et doré sur tranche.
 LA COLLECTION DES 25 VOLUMES : 281 FRANCS.
 Adresser tout ce qui concerne la partie littéraire et artistique
 à M. PAUL DALLOZ, directeur.

14^e Année. N^o 670. — 12 Février 1870

BUREAUX DE VENTE ET D'ABONNEMENT
 9, RUE DROUOT, ou 13, QUAI VOLTAIRE

DIRECTION ET ADMINISTRATION
 13, QUAI VOLTAIRE

Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, sera considérée comme non avenue. — Toute réclamation, toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'une bande imprimée. — On ne répond pas des manuscrits envoyés.
 Adresser tout ce qui concerne les abonnements et l'administration
 à M. BOURDILLIAT, administrateur.

SOMMAIRE

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Cadix. — Colonies françaises. — Revue anecdotique, par Lorédan Larchey. — Le Barbier de Tarascon, par Germain Boué. — Semaine littéraire, par Philippe Dauriac. — Le maréchal Regnault de Saint-Jean-d'Angély. — Statue offerte

à M. Pouyer-Quertier. — Courrier du Palais. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — Chronique élégante. — Une soirée musicale.

GRAVURES : Embarquement des volontaires pour l'île de Cuba. — Les municipalités anglaises présentent une

adresse au roi Léopold. — Voyage : La station française du Gabon. — Reprise de *Lucrece Borgiu* à la Porte-Saint-Martin. — Réception à la cour des Tuileries. — Le maréchal Regnault de Saint-Jean-d'Angély. — Statue offerte à M. Pouyer-Quertier. — Tentative de barricades à Paris. — M. et M^{me} Balandard resteront chez eux le mercredi.



TROUBLES A PARIS. — Tentative de barricades à Belleville dans la soirée du 7 février.

COURRIER DE PARIS

Qui donc avait prétendu que 1870 était une année précoce?

Février est en plein exercice au moment où je prends la plume, et personne ne s'est encore préoccupé de l'embonpoint de S. E. le bœuf gras! que peut bien signifier cette inconcevable négligence? Et que deviendra la littérature si les clichés s'en vont!

Celui-là était, à coup sûr, un des plus productifs. On n'en avait jamais fini avec lui. Quand il n'y en avait plus, il y en avait encore.

D'abord les réminiscences obligées sur le bœuf Apis. Puis les plaisanteries sur les mousquetaires de la boucherie, l'historique de ces cortèges; allusion en passant aux jours troubles de nos révolutions dans lesquelles le peuple abusé fut privé de ces réjouissances qui lui sont si chères; considérations sentimentales sur la barbarie de ce spectacle, parant la victime pour la mort; citaion habilement amenée du *Panem et circenses*; article de fond sur l'avenir de la boucherie qui fait fausse route en créant de ces colosses tout en graisse, tandis que la chair seule renaît... etc., etc., etc.; sorte de revue de l'année passée, sous prétexte de chercher quel nom donner au héros de l'abattoir; rappel discret de la jolie pièce de vers de Monselet :

Et l'on n'a pas été grand'chose
Quand on n'a pas été bœuf gras.

Anecdotes rétrospectives, se gardant bien d'oublier que M^{lle} X..., de la Comédie-Française, figura un jour, dans son enfance, l'Amour sur le dos de ce quadrupède à triple graisse.

Tout cela tenait dans ces seuls mots : *le bœuf gras* ! Soit bon ou mal an, d'après un statisticien très-compétent, cinq cent soixante-dix-neuf mille lignes de copie qui, mises au bout l'une de l'autre, seraient allées de Paris à Versailles, avec retour.

Et l'on a de gaieté de cœur négligé cette proie facile!

Non! non! C'est impossible! Un simple retard. Vous allez voir comme on se rattrapera. Tenez! ce sera fait probablement quand ce courrier paraîtra...

Parions plutôt.

— A moins que les graves préoccupations... Car vous savez que nous sommes tous en train de devenir terriblement sérieux.

Pour faire le dimanche, nous avons remplacé, par exemple, la flânerie d'autrefois par des tragédies diurnes et par des lectures littéraires au théâtre Cluny.

Peut-être prochainement le bœuf gras sera-t-il destitué comme un seul et même Le Verrier, pour céder la place à un cortège de conférenciers parcourant Paris dans des chars, et stationnant sur les principales places, à des heures d'avance indiquées, pour y traiter de l'immortalité de l'âme, de la palingénésie sociale ou de la maladie du bombyx.

En attendant, et pour en revenir aux *lecteurs* de Cluny, loin de moi l'intention de ridiculiser une entreprise excellente. Plus le café et le cabaret perdront de terrain, plus la morale publique et le bon sens y gagneront.

Aussi ai-je applaudi, et de tout cœur, au brillant succès obtenu par mon ami Jules Claretie, parlant de Camille Desmoulins avec des accents d'un patriotisme ému. Mais je demande à risquer un *seulement* dans l'intérêt même de l'institution qu'on veut implanter chez nous.

De grâce, prenons-y garde, tandis qu'il en est encore temps; ne nous faisons pas trop gourmés.

Le rire est chose éminemment française, et je vois avec une peine réelle qu'on semble prendre à tâche de le proscrire. Tout se débite sur le mode sévère dans les conférences ou lectures qui pululent depuis quelque temps. Cela rappelle ces femmes trop honnêtes qui ne veulent pas, de peur d'être prises pour des demi-mondaines, faire toilette pour plaire à leur mari.

Vous désirez implanter chez nous le goût de ces séances littéraires, si fort en honneur chez nos voisins les Anglais, soit; mais à condition que vous

tiendrez sagement compte du caractère propre de chaque pays. Si vous commencez par vous guinder, vous éloignerez, au lieu d'attirer.

Il m'a été donné d'entendre une douzaine de conférenciers en tout dans mon existence, car j'en abuse pas des meilleures choses. Eh bien, sur les douze, il en était au moins dix qui s'étaient hissés sur les échasses de la solennité pour dire des banalités qui méritaient au moins d'être avivées par une sauce poivrée.

Au théâtre Cluny, le rire doit être invité, sous peine d'insuccès.

Le rire!... Voulez-vous savoir ce qu'en pense un des hommes les plus fins, un des esprits les plus délicats de notre époque, Jules Sandeau?...

L'autre soir, comme j'avais l'honneur d'être assis à côté de lui à une table amicale, la conversation vint à tomber sur Labiche, l'incomparable humoriste, et Sandeau, s'enthousiasmant :

— Labiche!... c'est le plus grand bienfaiteur de l'humanité à l'heure actuelle... c'est à lui qu'on devrait donner en bloc tous les prix Montyon...

Labiche, en effet, est un des derniers et vigilants gardiens de cette gaieté qui est en train, si l'on n'y prend pas garde, de rendre l'âme dans un plat calemhour.

Théâtre Cluny, sacrifiez, non pas aux grâces, mais au rire, si vous souhaitez que vos lectures rendent service et à ceux qui les font et à ceux qui y assistent.

— Toutes les muses sont sœurs, disait un disciple de feu Viennet, pour se ménager une commode transition, et arriver à nous présenter, au nom de la musique reconnaissante, un artiste dont la célébrité, comme celle de Joachim, vient d'éclater brusquement en plein Paris, chez Érard.

Le nouveau lion du dilettantisme et des salons parisiens est un violoniste aussi. Il se nomme Horace Poussard, et le premier grand concert à orchestre qu'il a donné lundi dernier l'a du premier coup posé hors rang. Il a la pureté et le sentiment, la fougue et la correction, la fantaisie et la maestria. Bref, un succès de premier ordre.

Donc, celui qui s'est aussi révélé appartient de plein droit à la chronique, et lui appartient d'autant plus, que c'est tout un roman rien que la carrière de ce virtuose inattendu.

Son nom suffirait à vous dire qu'il est Français. Encore très-jeune, il remportait tous les prix (solfège, composition, violon) au Conservatoire, et, dès le début, il aurait pu travailler à se bâtir ici une renommée pierre à pierre. Mais imbu du proverbe : *Nul n'est prophète en son pays*, entraîné en outre par cet irrésistible goût pour les voyages, M. Horace Poussard se mit en route, et pendant dix années consécutives, il s'est livré aux pérégrinations les plus invraisemblables, parcourant les cinq parties du monde.

Il faudrait la plume d'un Jacquemond pour raconter cette odyssee d'un archet à travers l'Australie, l'Amérique, les Indes, la Chine, l'Afrique... que sais-je!...

Le Violon errant! poème en un nombre de chants indéterminé.

Pendant le cours de ses voyages, M. Horace Poussard ne donna pas moins de huit cent soixante concerts. Et à travers quelles péripéties, mon Dieu!

Un jour, comme il se rendait à Melbourne, le capitaine, un brutal qui s'enivrait, insulte des passagers. Révolte à bord; on claquemure notre homme et ses lieutenants à fond de cale, et mon violoniste prend avec trois passagers le commandement des manœuvres.

Une autre fois, au Cap, il entreprend d'aller donner un concert dans une petite république appelée le *Free-State*, capitale *Blue-Fontain*.

Et le voilà parti dans un énorme wagon, avec toute une compagnie qui l'accompagnait, et qu'il transportait ainsi à travers les monts et les vaux, tantôt avec des éléphants, tantôt avec des chameaux, tantôt avec des mulets...

Bref, on se met en route.

Mais on avait oublié de prévenir notre excursionniste d'un détail cependant assez important. Le pays était en pleine guerre. Les colons européens et les Cafres étaient aux prises.

A peine avait-on fait quelques lieues, qu'on est attaqué par une bande de Cafres de douze cents hommes environ. Une véritable bataille s'engage. M. Horace Poussard est forcé d'arracher à coups de revolver son violon aux mains des Cafres, qui finissent par s'enfuir, laissant sur le terrain nombre de morts.

Ce n'est pas tout.

A *Blue-Fontain*, il donne un premier concert. Tout ce qu'il y a d'Européens y assiste, quand, soudain, au milieu d'un morceau, on entend un grand bruit au dehors. Ce sont les Cafres qui risquent une incursion.

Chacun court aux armes, les chasse, et une demi-heure après, M. Poussard reprenait devant son auditoire, revenu comme si de rien n'était, la variation interrompue si inopinément.

Ailleurs, en Australie, un violoncelliste d'un même talent qui le secondait, devient fou en pleine scène, et se met en devoir de se déshabiller devant le public.

Ailleurs encore...

Mais il faudrait un volume pour raconter le quart de ces étranges aventures du *Violon errant*...

Le voilà cette fois au port du succès.

Espérons qu'il y restera.

— Pendant qu'à la salle Érard on écoutait paisiblement le splendide *concerto* de Spohr, splendidement exécuté par Horace Poussard, au loin, du côté de Belleville, grondait l'écho d'une émeute naissante; ce qui ne laisse pas de rendre assez malaisée la tâche du chroniqueur, à qui, de par S. A. le timbre, il est absolument interdit de s'aventurer sur les terres de la politique.

Presque à chaque pas il vient se cogner le nez sur un écriteau où on lit ces mots :

— *Chasse gardée.*

Si par exemple je veux vous entretenir de la destitution de M. Le Verrier, le pacha de l'Observatoire, la qualité de sénateur, que ce ci-devant fonctionnaire a conservée avec une abnégation touchante, ne laisse pas que de me préoccuper quelque peu.

Cependant comment résister au désir de relater un mot d'une méchanceté féminine, c'est-à-dire impitoyable, faite sur le compte de cet autocrate du télescope, qui, bien que chargé de la direction de l'Observatoire, n'aimait pas à ce qu'il paraît les observations?

On causait de la façon catégorique dont M. Le Verrier fut relevé de son emploi, où il avait su se concilier avec tant d'unanimité toutes les antipathies.

— Une exécution impitoyable.

— Dites méritée.

— Le fait est que l'opinion tout entière a ratifié cette mesure... Un peu plus, on allumerait.

— Oui, c'est ce qu'on peut appeler un enterrement à *giorno*...

— Et le grec de M. Rouher! Encore une actualité semi-politique, car, si le président du Sénat s'est mis, comme on l'assure, à apprendre sur le tard la langue de Sophocle et de Démosthènes, il doit avoir, pour ce faire, des raisons de quelque importance.

Ces raisons, quelles sont-elles? Mystère!

Les uns prétendent que l'ancien vice-empereur, comme l'appelaient les méchants, veut traduire je ne sais plus quel auteur.

Ce qui fait dire à Gavroche :

— Il a décidément la bosse de la traduction... Autrefois déjà il prenait plaisir à traduire les écrivains... en police correctionnelle.

D'autres insinuent que M. Rouher a voulu étudier dans le texte les grands hommes de Plutarque, pour se rendre digne de figurer dans la collection.

Il faudra qu'il rattrape joliment le temps perdu.

Enfin, l'opinion de M. de Tillancourt sur ces graves matières s'est formulée par un calambour.

— Pourquoi diable Rouher apprend-il le grec à son âge?

— Parce qu'il veut ressaisir son ancienne influence.

— Comment cela?

— Sans doute.

— Expliquez-vous!

— Est-ce que les grecs ne font pas ce qu'ils veulent des rois?...

— J'aurai beau chercher à m'y soustraire, il faudra bien que, tôt ou tard, dans ce courrier, j'arrive à la question académique.

Elle est dans l'air; elle s'impose, elle demande l'alinéa ou la vie.

Soyons de bonne composition et exécutons-nous sans résistance, quoique au fond il nous soit impossible de comprendre quel intérêt le peuple français, qu'on dit éminemment spirituel, peut trouver à saisir d'avance si ce sera M. A ou M. B qui s'assoiera dans le fauteuil laissé vacant par M. X ou M. Y.

Ce qu'il y a encore de plus particulièrement étrange, c'est la fascination que les palmes vertes finissent par exercer sur ceux-là mêmes qui s'étaient le plus égayés à leurs dépens.

Prenez pour exemple Théophile Gautier.

Est-il un homme qui ait plus audacieusement tiré la langue, plus irrespectueusement fait des pieds de nez à l'Institut? C'était une vendetta corse entre les quarante et lui. Et, certes, la victoire était toujours restée au vaillant poète.

Mais voilà qu'un matin, s'abandonnant en quelque sorte lui-même, Théophile Gautier, sans y être forcé, s'est mis un cilice sur le corps, a aspergé sa tête de cendres et s'en est allé pieds nus, avec un cierge à la main, frapper brutalement à la porte de ceux qu'il avait bafoués jadis :

— Toc! toc!

— Qui est là?

— C'est moi.

— Qui vous?

— Moi, Gautier le chevelu, Gautier le fier sicambre, qui me courbe dans la poussière, pour adorer ce que j'ai brûlé : *Mea culpa! mea culpa! mea maxima culpa!* Vengez-vous à votre tour, vous en avez le droit, et à l'avance je me résigne à subir toutes les représailles que vous voudrez... Notez, messieurs, je veux m'abaisser à vos pieds... Frappez, et que béni soit la main qui m'humilie.

Les racontars n'ont eu garde de manquer une si belle occasion de revanche.

Et Gautier a été *blackboulé* une première fois. Bien fait pour lui. D'autant mieux fait qu'il va recommencer la même scène navrante. Le cilice a été de nouveau tiré de l'armoire, la cendre est prête, le cierge aussi.

De rechef, l'un des esprits les plus indépendants de notre époque (littérairement parlant, bien entendu) va s'imposer le supplice d'aller au-devant des fourches candines... Mais aussi je ne le plains pas de ses échecs passés, présents et futurs.

Car enfin il faudrait avoir un peu de suite dans les idées et de logique dans la conduite. C'est l'histoire de ceux qui passent leur temps à bafouer les gouvernements jusqu'au jour où ils en acceptent une place ou un morceau de ruban.

Vous dirigez contre l'Académie des attaques absolument justifiées, — absolument, je le répète, — car jamais il n'exista une institution conçue dans un esprit plus mesquin et d'une plus parfaite inutilité. Vos attaques, par cela même qu'elles sont profondément justes, passionnent l'opinion.

Puis, soudain, qu'apprend-on? Que vous avez déserté la cause, que vous avez jeté au loin votre drapeau d'assiégeant, et que vous vous gobegez à votre tour dans cette citadelle que vous vouliez jeter bas.

C'est un triste exemple que vous donnez-là, en vérité! Et l'Académie aura pour vous le plus beau rôle, car après vous avoir évincé, premier plaisir, elle se donnera le second à plus d'une satisfaction de vous annexer...

— A propos de l'Académie, vous savez qu'il n'y a peut-être pas trois lignes de vrai dans toutes les rumeurs mises en circulation.

Sardou ne se présente pas.

Pouvie non plus;

Ph. Chasles non plus;

Ni Littré non plus;

Ni Michelet non plus...

En revanche, ce qu'il n'a pas été dit, et ce qui est très-positif, c'est qu'un mouvement aussi inopiné

que vivement accentué s'est produit en faveur de la candidature de Jules Janin.

Quand je dis *candidature*, j'emploie une expression tout à fait impropre. Janin a juré de ne plus se présenter, et il a eu raison; mais, comme honteux d'avoir clos son huis au nez d'un de nos plus fiers lettrés, l'Institut se proposait, le 8 avril prochain, de décerner spontanément au prince des critiques la place qu'il ne veut plus solliciter.

On s'agite beaucoup dans ce sujet; à la dernière séance du jeudi de l'Académie, Janin comptait déjà douze voix.

C'est presque assez.

Tiens! ce sera drôle, l'académicien malgré lui!...

— Je m'étonnais ci-dessus de la concurrence effrénée qui se dispute les sièges académiques. J'avoue tout car il paraît que c'est dans toutes les bouches la même compétition.

Et il y en a encore de plus ingrates que celles-là, pourtant!

Un journal anglais m'a fourni cette semaine les renseignements que voici sur le remplacement de Calcraft, le bourreau de Londres.

Le ministre de l'intérieur a déjà reçu cent trente-quatre demandes de candidats aspirant à le remplacer. Celui qui paraît avoir le plus de chance de succès est un débardeur attaché au dock de Devonport, nommé Toll, qui s'est distingué dans sa première profession, *par son adresse à abattre un cochon*.

Je n'insiste pas sur ce que ce rapprochement peut avoir de peu flatteur pour notre pauvre espèce; mais les cent trente-quatre demandes sont à noter comme un signe du temps.

Tout le monde n'est décidément pas abolitionniste.

Pauvre Calcraft! on a donné de sa retraite des motifs aussi nombreux que variés. Le seul vrai, c'est que la force lui manque. Pas le goût.

Cela me rappelle un mot très-amusant de mon ami Louis Leroy.

Il était question d'un bourreau (français celui-là), dont on annonçait également la mise en disponibilité.

— Qu'a-t-il donc fait? demandait-on.

Et chacun de donner sa version.

— Moi, dit Leroy, je crois qu'on se sera aperçu qu'il faisait danser l'anse du panier...

— C'est le même soir, d'ailleurs, qu'on cherchait des inscriptions pour l'échafaud.

— On pourrait y écrire sur un écusson, dit une voix, ce vers connu :

Ainsi que la vertu, le vice a ses degrés.

— Non, intervint une autre voix, celui-ci plutôt :

Et monté sur le faite, il aspire à descendre.

Impossible, en effet, de trouver quelque chose de plus topique.

— Est-ce une fausse rumeur?

On a prétendu que parmi les libertés qui seraient restituées aux entreprises françaises, figurerait prochainement la liberté de créer des lignes d'omnibus.

En d'autres termes, le monopole dont jouit la compagnie actuelle prendrait fin.

Le mot *monopole* est un mot que je m'étonne toujours de rencontrer dans le dictionnaire d'aucun peuple civilisé.

Ainsi que M. Jules Noriac le faisait très-justement observer l'autre jour, ou la compagnie, arrivée sans concurrence à son installation actuelle, entasse des bénéfices considérables, ou elle fait des pertes.

Dans le dernier cas, la combinaison était funeste; ceux qui la dirigent n'ont aucun prétexte pour en demander la durée. Dans le second cas, il est absolument injuste que ce soit le consommateur qui fasse les frais de ces bénéfices-là.

Que demain une compagnie rivale puisse se fonder, ou bien que dix, vingt, trente exploitations s'établissent concurremment, il est absolument évi-

dent que le prix des places ne tardera pas à décroître.

A vingt centimes, des calculateurs garantissent qu'on ferait encore une affaire excellente.

Dans tous les cas, de quel droit empêcher les expériences?

J'ai le droit d'entreprendre, en me conformant à la loi existante, toutes sortes de commerce ou d'industrie. Pourquoi pas celle-là?

— Vraiment, c'est de la frénésie.

Demain 13 février, vingt-quatre heures après que ce courrier aura vu le jour, par ce mois de brumes, de boue et de grippe, les courses de chevaux pour 1870 vont prendre leur essor à Porchefontaine.

Les pouleurs et les parieurs ne pouvaient résister plus longtemps à l'impatience.

Ils avaient besoin de perdre leur argent.

Courage à la poche, messieurs!

Mais rappelez-vous, si vous avez le temps, cet axiome d'un appréciateur à propos de ces opérations :

— Les poules, c'est bien simple... Vous prenez une écurie, n'importe... l'agence, elle, prend la remise.

— Encore un des souvenirs du vieux Paris qui disparaît.

Qui ne se rappelle, en se reportant aux jours de son enfance, les heureuses soirées qu'il passa au théâtre Séraphin; j'entends le vrai théâtre Séraphin, celui qui donnait ses représentations au troisième étage dans une maison du Palais-Royal, celui qui avait pour héraut d'armes le fameux aboyeur au carrick noisette, qui invitait, sous la galerie, le passant à venir admirer les ombres chinoises.

On écrit sa légende, à ce vénérable, puis il mourut. Ce fut le commencement de la décadence de Séraphin. Après cela, toute la troupe déménagea, et s'en vint s'installer dans un sous-sol du passage Jouffroy :

Non, non, vous n'êtes plus Lisette;

Non, non, ne portez plus ce nom.

Le théâtre Séraphin n'était déjà plus là qu'une réminiscence. Il se décide enfin à rendre l'âme, et va être remplacé par un prestidigitateur.

Comment vouliez-vous qu'il en fût autrement par l'enfance qui court? Est-ce qu'ils ont gardé assez de candeur, nos bambins de 70, pour s'émouvoir aux péripéties du *Pont cassé*?

Ils vous haussaient les épaules d'un air capable, les petits de six ans, quand on leur parlait de les mener à Séraphin, et vous répondaient :

— J'aime mieux Thérèse.

Les fillettes à qui l'on met dès la quatrième année entre les mains des poupées Benoiton, trouvaient que les marionnettes de l'établissement manquaient de chic et de faux chignons.

Que vouliez-vous qu'il fit contre ce scepticisme du jeune âge, le vieux théâtre où s'abattaient jadis les canards qui l'ont bien passé?

Qu'il mourût.

C'est ce à quoi il vient de se résoudre.

Tant pis pour nous, car c'est une preuve de plus que le mot naïveté doit être rayé à tout jamais du dictionnaire.

— J'aurais bien encore à vous entretenir du projet d'Alhambra qui tapisse les murs d'affiches, de la vente San Donato, dont l'exposition va s'ouvrir; de *Marion Delorme*, que la Comédie-Française est décidée à monter au mois d'octobre; du club des Miriltons et de son exhibition de tableaux, fort remarquables aussi...

Sans compter une bonne demi-douzaine d'autres racontars. Mais impossible...

La fameuse abondance des matières est là.

Vite glissons ces trois lignes de dialogue :

— La scène aux Tuileries :

Un *bambino* joue avec le sable près d'une dame à la toilette tapageuse.

Passe un monsieur.

— Ah! maman, regarde donc, s'écrie l'enfant, mon papa de l'année dernière...

PIERRE VÉRON.



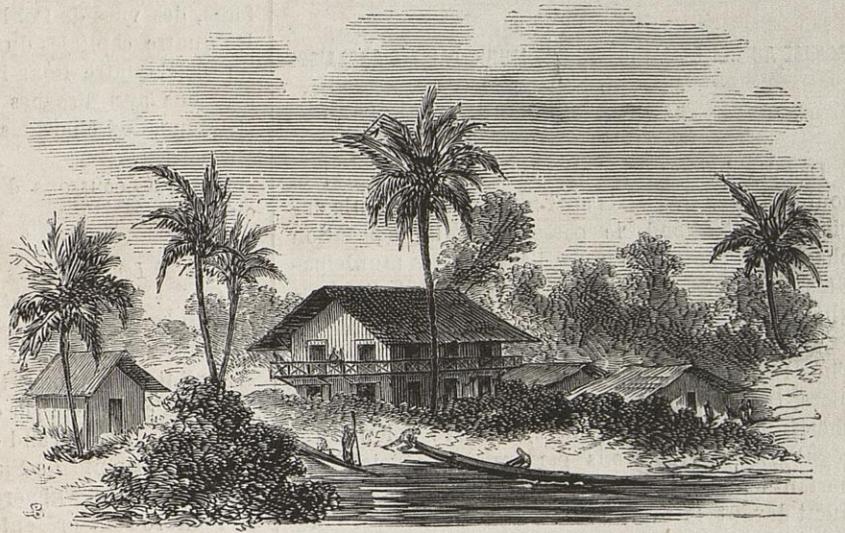
BRUXELLES. — Les municipalités anglaises présentent une adresse au roi Léopold en souvenir de sa visite à Londres. (D'après le croquis de M. Leo Von Eltze)



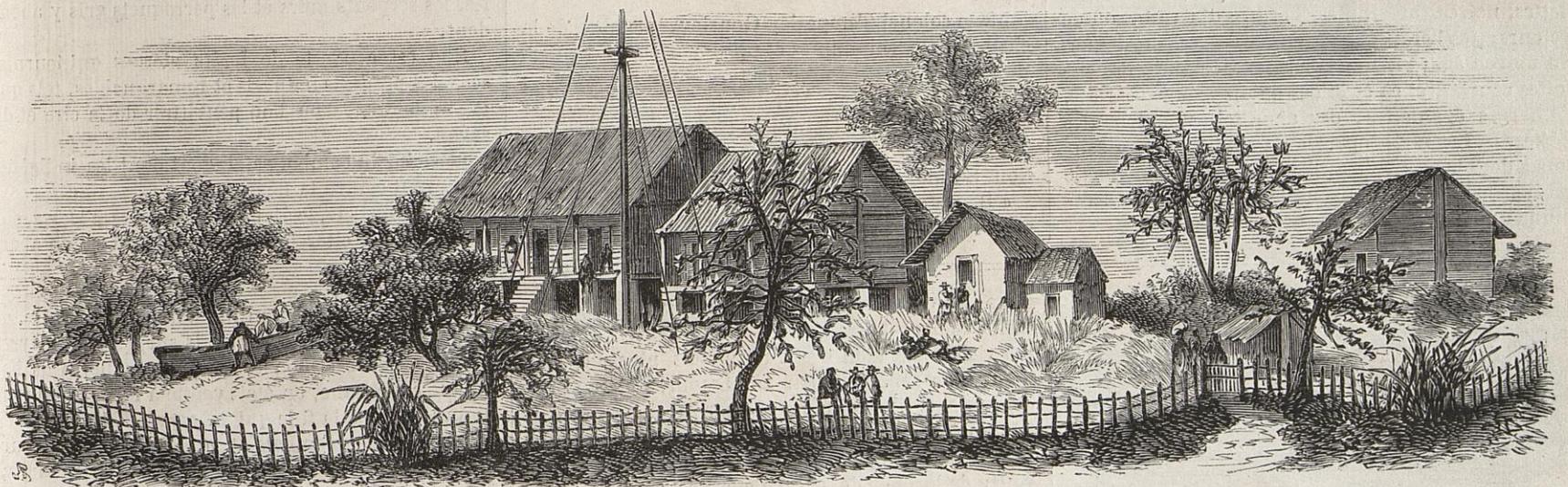
Vue de la mission des frères.



La case du roi Louis.



La factorerie anglaise.



La factorerie Pilastre, rue de la Rade.



VOYAGES. — La station française du Gabon. — Vue de Libreville. (D'après les croquis de M. George Favre, officier de tirailleurs sénégalais.)

BELGIQUE. — Les municipalités anglaises présentent une adresse au roi Léopold en souvenir de sa visite à Londres. (D'après le croquis de M. Leo Von Elliot.)

CADIX

Monsieur le directeur,

L'Espagne fait les plus grands efforts pour empêcher la séparation de Cuba de la mère patrie ; le 30 janvier, le vapeur *Correo* est parti pour la Havane, emmenant un nouveau détachement de volontaires recrutés à Madrid.

Impossible de vous décrire l'enthousiasme d'une foule immense dont tout le port était couvert : une grande quantité d'officiers et de soldats applaudissait les courageux volontaires et les saluait de leurs acclamations.

Le *Correo* est parti de Cadix accompagné des vœux de toute la population.

Veuillez agréer, etc.

Pour extrait : M. V.

BELGIQUE

REMISE AU ROI DE L'ADRESSE DES MUNICIPALITÉS ANGLAISES

Bruxelles, mardi.

Dès dix heures, les abords du palais ducal et toute la place du Palais sont remplis d'une foule curieuse qui attend le passage de la députation chargée de remettre au roi l'adresse des municipalités anglaises, présentée à Sa Majesté à Buckingham Palace, en novembre dernier.

Vers onze heures et demie, le cortège, venant de l'hôtel de ville, et précédé de la musique des pompiers, traverse la place : lords-maires, aldermen, sherifs, constables, coroners, officiers volontaires, réguliers, marine, tous personnages officiels, et portant les insignes de leur charge, défilent gravement devant la foule émerveillée. L'effet est vraiment pittoresque. — Sur l'habit noir et la cravate blanche, voici venir de longues tuniques à larges manches ouvertes ou fermées, rouges, bleues, violettes, noires, amarantes, bordées d'hermine ou de velours ; des bérets garnis de fourrures, des toques du moyen âge ; puis des chapeaux claques, des culottes courtes, et çà et là des habits rouge écarlate, de larges épaulettes, des aiguillettes, de hautes bottes. — Les maires portent la chaîne d'or en sautoir à double ou triple rangée d'anneaux, à laquelle est suspendu un large médaillon, *sigillum* de la commune qu'ils représentent.

Dans la grande salle du palais ducal, les dames occupent les tribunes de gauche. Les toilettes sont ravissantes et rehaussées des couleurs nationales portées en écharpes, en nœuds, en rosettes. Les hommes portent la médaille commémorative frappée pour la circonstance. La députation est rangée des deux côtés de la salle.

Dans le fond, une légère estrade, et le trône surmonté d'un dais de velours rouge frangé d'or et brodé aux armes royales. A la droite du trône, sur une table de marbre blanc, couverte d'un coussin de velours rouge, se trouve la cassette en argent, l'album en maroquin rouge à fers d'or, dont la dédicace est un chef-d'œuvre d'enluminure, et les adresses portant les signatures d'environ trois cents magistrats de l'Angleterre, du pays de Galles, d'Irlande et d'Écosse, sur parchemin, reliées en vert, également à ferrures d'or, étoilées et ornées de perles. Le coffret, en forme de parallélogramme, porte sur ses quatre faces des vues en relief. Sur la face principale, une vue de Londres, surmontée des armes de la cité et des armes de la Belgique ; sur les autres faces, des vues de Denbigh, Dublin et Édimbourg, les quatre capitales du Royaume-Uni. Aux angles du socle, quatre lions héraldiques soutiennent les écussons aux licornes d'Angleterre, aux lions de Belgique, aux chardons d'Écosse, et à la lyre de la verte Erin.

Entre les écussons d'Angleterre et de Belgique, on lit :

*Offert à Leurs Majestés le roi et la reine des Belges
par la nation britannique
novembre 1869.*

A midi, on annonce le roi.

Sa Majesté porte le costume de général en chef de l'armée, et le grand cordon de l'ordre de la Jarretière. Le comte de Flandre porte également l'uniforme d'officier général. La reine et la comtesse de Flandre sont présentes. Les ministres, le bourgmestre de Bruxelles, les présidents de la Chambre et du Sénat, sont rangés sur les côtés de l'estrade.

M. le colonel Temperley Gourley, membre de la chambre des communes et président de la députation, s'avance et donne lecture de son discours ; puis, M. le capitaine Mercier, président du comité de l'adresse, donne lecture de l'adresse.

Après avoir remercié les membres de la députation, Sa Majesté a dit :

« Bien des demeures royales sont ornées de drapeaux conquis sur les champs de bataille et de tro-

phées de guerre. Vous m'apportez un trophée plus précieux, un trophée d'amitié.

« Votre don magnifique aura toujours dans mon palais une place d'honneur. Il sera aussi cher à mes successeurs qu'il me l'est à moi-même, et je ne doute pas qu'en l'admirant, ils ne s'efforcent d'inspirer à l'Angleterre les sentiments que vous venez de m'exprimer.

« Quant à moi, j'ai trop peu fait pour les mériter ; je ne puis que les attribuer à la générosité de votre noble et grande nation. »

LÉON BEAUDOUX.

COLONIES FRANÇAISES

(Gabon) Libreville, le 10 novembre 1869.

Monsieur le directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser plusieurs croquis du Gabon.

La côte du Gabon, située à la partie supérieure de la Guinée, est comprise entre les Camarores et le cap Lopez, c'est-à-dire entre 3° 30' L. N. et 0° 45' L. S. Elle est arrosée par plusieurs cours d'eau, dont les principaux sont le Danger, la rivière de Mondha, le Como ou fleuve du Gabon. A l'embouchure de ce dernier se trouvent les établissements dont la France, en 1843, a fait un comptoir fortifié.

Libreville est le seul point habité par les Européens. Il est situé sur la rive droite du Como, près de son embouchure, qui forme un estuaire immense où l'escadre des côtes occidentales d'Afrique a un mouillage sûr et est à l'abri de tous les vents.

Dans l'intérieur des terres, ou plutôt dans les forêts vierges, on trouve seulement quelques villages épars çà et là, tels que Gaëboua, Kayli, Tomboutcharan, Chikoué, Louis, Denis, Glass, Kringé.

En général, cette côte est malsaine et peu peuplée.

Les éléphants, les buffles, les sangliers, les tigres, les gorilles ou djina, les antilopes, les trigonocéphales, les serpents noirs et les perroquets gris y abondent.

Elle est couverte de forêts vierges qui fournissent des produits naturels et remarquables, tels que le pin de dika, d'où l'on peut tirer de la cire et du savon.

L'écorce du combo, astringent dont les indigènes se servent contre la fièvre.

Le tchindébélé, le diané, l'olongaoïga, l'icowa, etc. Enfin il faut citer le caoutchouc, qui est en abon-



LE PURITAIN

VI

Les suites d'un bal masqué

(Suite)

Un suprême combat se livrait dans mon cœur ; le corps, vaincu tout à l'heure, commençait à se relever ; Blanche était là, dans mes bras, sous le demi-jour de son voluptueux réduit. Un silence profond régnait autour de nous ; parfois je me sentais le désir de l'étreindre une dernière fois dans un baiser sublime et de l'abandonner à jamais, mais je sentais que je n'aurais d'elle que ce qu'elle pouvait donner : l'âme était absente, la flamme immortelle, cette divine étincelle qui embrase deux cœurs, alors

même que l'immensité vient à les séparer, s'était éteinte dans cet être charmant qui avait été toute ma vie et tout mon désir. Ce n'était plus dès lors une union sanctifiée par un amour, profane sans doute, mais du moins purifiée par sa sincérité ; c'était une prostitution sans nom et sans excuse autre qu'un grossier appétit. La douce figure de Marie, voilée de larmes, douce, belle et triste, vint à flotter devant mes yeux comme une ombre légère qui plane au-dessus des vulgaires désirs, et, au moment où Blanche, relevant sa tête qu'elle cachait dans ma poitrine, appelait mes lèvres avec une ardeur qu'elle s'efforçait de rendre sincère, je laissai involontairement échapper de ma bouche le nom de « Marie », comme un croyant prononce le nom divin qui déjoue les maléfices. Je faisais un effort pour chasser cette charmeuse qui essayait encore de me rattacher à elle, et, comme une Dalila perfide, de m'enlacer dans ses honteux liens.

Madame de V..., comme si elle avait été piquée par un trait, bondit sous l'injure, se dressa devant moi, fière et superbe, en me couvrant tout entier de son mépris. Mais elle était vaincue : je n'avais plus devant les yeux que la femme, une femme inconnue, l'amante était morte, et je m'élançai sans même jeter un dernier regard sur elle.

Quelques jours après, j'étais de retour à Chenevalon, non point sous le coup d'un dépit et d'une désillusion, mais attiré là par un secret désir de bonheur. Gontran n'eut point de peine à m'arracher la dernière confiance que j'avais à lui faire ; mon cœur était trop plein et devait s'épancher dans celui

d'un ami ; je ne cachai ni ma honte, ni ma faute, ni les paroles cyniques que j'avais surprises aux lèvres d'une femme du monde, qui, descendue plus bas qu'une courtisane, en était venue à faire ses impudiques aveux à la fille qui la servait. Il apprit de ma bouche mes combats et mes faiblesses ; je surpris un sourire sur ses lèvres quand j'en fus arrivé à la lutte que j'avais eue à soutenir contre moi-même pour ne point céder à ces regrets, à cette demande de pardon, et résister aux séductions que m'offrait cette superbe créature, rendue à merci à mes pieds, et peut-être galvanisée par cette dernière preuve de passion et de folie que je venais de lui donner.

— Tu es un puritain, dit-il, c'est convenu. Elle est furieusement belle, cette Blanche, mais pourquoi lui demander autre chose que ce qu'elle pouvait donner ? A côté de la religion de l'amour, il y a celle du plaisir, dont il ne faut pas faire fi.

Gontran l'épicurien était conséquent avec lui-même, mais sa théorie me faisait horreur, et j'aimais ma douleur, qui élevait mon âme et me rendait digne de connaître la vérité.

M. de Groussay mourut quelques jours après mon arrivée ; Marie, qui n'avait pas un instant quitté le chevet du malade, sembla accepter cette nouvelle épreuve avec un calme et une force inouis. Elle voulut rendre à son père les derniers devoirs, et, assistée de la femme de Braud, s'acquitta de cette tâche cruelle et sacrée à laquelle ne suffirent pas toujours les plus robustes natures. Pallié par les veilles, la face jaunie, sans une larme, sans une plainte,

dance, et dont le commerce rapportera beaucoup à la France dans quelques années.

Les navires français, anglais, américains, portugais, hollandais, viennent y faire de nombreux chargements de bois rouge, de bois d'ébène, d'ivoire, de cire et de curiosités; et déjà les douanes françaises, créées depuis deux ans seulement, rapportent à la colonie des sommes assez considérables pour diminuer les charges de la métropole.

La population du fleuve se compose de quatre races bien distinctes. La première, celle qui habite la côte, est la race des M'Pongos, qui est en frottement continu avec les blancs, et sert d'intermédiaire pour l'échange des marchandises et des produits entre les bâtiments de commerce européens et les naturels.

Les M'Pongos sont paresseux, ils abandonnent le travail de la terre à leurs femmes et à leurs captifs. Ils habitent les villages de la rive droite du Gabon, tels que Louis, Glass, Prince-Glass, Teko et Kringé.

A la race des M'Pongos succède celle des Bouloux. C'est avec ces derniers que les M'Pongos vont échanger de nouveau les marchandises que les capitaines marchands leur ont livrées.

Afin de pouvoir profiter d'un courtage avantageux, les M'Pongos font croire à ces malheureux Bouloux de l'intérieur que s'ils venaient sur la côte, les Européens n'hésiteraient pas à s'emparer d'eux pour les déporter au loin à bord des bâtiments négriers.

Cependant, depuis 1868, les Bouloux commencent à venir jusqu'à nous, poussés par les Balakais, race dans l'intérieur de l'Afrique équatoriale, qui, eux-mêmes, sont chassés de chez eux par les Pahonins, guerriers redoutables, qui forgent le fer, travaillent l'ivoire, l'ébène, et tendent à venir occuper la côte du Gabon.

Cette pression constante, depuis dix ans, des peuples de l'intérieur sur les habitants de la côte, tout en semant la guerre sur son passage, n'aboutira pas moins à peupler le golfe de Guinée et à faire prospérer le commerce.

La frégate *la Bellone*, qui porte le pavillon du contre-amiral Dauriac, va rentrer en France après deux années de campagne.

La *Clorinde* est attendue; M. le capitaine de vaisseau baron Duperré vient prendre provisoirement le commandement en chef de nos comptoirs de la côte, tels que Grand-Bassam, Dabou, Assinie, sur la côte d'Or; le Gabon, cap Lopez, Mondha, dans le golfe de Guinée.

Le pays prospère; les postes sont bien approvisionnés et bien gardés par les tirailleurs sénégalais,

détachés du Sénégal et relevés tous les deux ans. Les hôpitaux sont vastes et aérés.

La mission française, dirigée depuis vingt ans par M^r l'évêque Bessieux, enseigne à plus de cinq cents noirs nos mœurs, nos habitudes, nos usages, et surtout l'agriculture.

Ces missionnaires, qui sont ouvriers tout à la fois, ont obtenu de très-bons résultats.

Ils enseignent à lire, à écrire, à travailler; ils ont des ateliers de menuiserie, de charpentage, de maçonnerie, des champs en culture, des jardins, une fanfare complète.

A mesure qu'un enfant a atteint sa dix-huitième année, on lui donne un champ, une case; on le marie avec une négresse élevée chez les sœurs; on les gouverne encore pendant quelques années, et leurs enfants deviennent ensuite de nouveaux élèves pour la mission.

C'est un travail de chaque jour, travail pénible et long; mais dans vingt ans il y aura sur la côte de Guinée une grande quantité de noirs qui auront une religion, un état et l'amour du travail.

Il serait à désirer que les négociants français se préoccupassent un peu plus du commerce possible sur ces côtes, et qu'ils ne laissassent pas plus longtemps de très-beaux bénéfices entre les mains des Anglais, des Portugais et des Américains.

C'est une contrée ignorée de beaucoup de personnes, je le sais; mais aussi les autorités supérieures font tous leurs efforts pour donner des avantages et des facilités aux négociants.

Les forêts sont là, regorgeant de richesses; l'ivoire, la poudre d'or, le bois de sandal, l'ébène, sont autant de produits qui peuvent fournir à la France un commerce de plus de vingt millions de francs par an.

Veuillez agréer,

G. FAVRE,
Sous-lieutenant
aux tirailleurs sénégalais.

REVUE ANECDOTIQUE

LE SALON DU CHANCELIER PASQUIER

(Suite)

« Son déjeuner fini, il commençait l'œuvre de la journée. Nous lui lisions sa correspondance, les articles importants des journaux, puis il faisait son courrier. Jamais il ne remettait au lendemain la réponse à une épître même insignifiante. Jamais

elle accomplit son œuvre jusqu'au bout; grande et forte, rayonnante d'une beauté intérieure et comme transfigurée par sa profonde douleur.

Puis quand elle fut rendue à elle-même dans ce grand Chenegalon, seule, maîtresse d'elle, n'ayant plus à s'occuper à chaque heure, à chaque instant de ce tyran maussade qui la torturait, mais dont les exigences lui étaient devenues une sorte d'habitude, la femme forte et stoïque s'affaissa, les nerfs qui la soutenaient se détendirent et la jeune fille sensible et faible apparut et tomba prostrée, vaincue par le mal.

Ce fut à notre tour à nous à asseoir à son chevet. Gontran plus vivant que moi, moins contemplatif, nature bruyante et expansive à laquelle il fallait le grand air et le mouvement, me laissait de longues heures auprès d'elle, un livre à la main, attentif au moindre mouvement. J'aimais ce silence et cette solitude, je me baignais pour ainsi dire dans ce calme et je sentais mon cœur, gelé dans ma poitrine et comme pétrifié à la suite de la scène du boudoir, renaître doucement à la vie avec ses palpitations régulières et douces.

Parfois Marie sortait de son assoupissement, elle ouvrait les yeux et me tendait la main sans dire une parole, et c'était ma récompense. Bientôt le jour vint où, appuyée à mon bras, elle put faire quelques pas dans le jardin aux rayons du soleil de mai. Les touffes de lilas nous embaumaient, les arbres fruitiers étaient partout en fleur et couvraient le gazon vert de leur neige odorante, nous allions comme autrefois détacher la chèvre au piquet au

milieu du tapis vert. Elle avait gardé au cœur une profonde mélancolie de ce dernier malheur qui la livrait, seule au monde, à la tutelle de son frère Gontran; mais on sentait qu'elle renaissait au premier rayon de bonheur et que cette nature à la fois forte et douce s'était trempée au feu des précoces douleurs, comme mon propre cœur, désormais en garde contre les méprises des sens, s'était purifié et comme attendri au feu des amours perverses et des duplicités.

Le dernier bienfait de ma guérison fut de ranimer en moi l'amour du travail, ce don sacré qui fait les consciences calmes et les nuits douces, et je voulus qu'on m'envoyât de Paris la page commencée et les documents depuis longtemps abandonnés qui m'étaient nécessaires pour me remettre à l'œuvre et me rendre ma vie honorable d'aujourd'hui. Pendant cette saison d'été l'existence nous fut calme, sans secousse; jamais nous n'eûmes de ces grandes joies qui sont bannies d'un toit sous lequel reposent trois orphelins, mais au moins nous atteignons la fin de la journée paisible et nous faisons consister notre bonheur dans le retour prévu de nos chères habitudes.

Le reste, vous le savez: Marie devint ma femme, aussitôt le deuil expiré; et si le ciel en me jetant seul sur la terre m'avait à tout jamais laissé au cœur une empreinte de mélancolie, je puis dire qu'autant que le bonheur existe, je l'ai connu auprès de Blanche et de Gontran. Plus tard, le sort nous a séparés; mais Chenegalon a été pour nous un coin sacré où nous ne sommes jamais revenus sans émotion.

il n'attendait vingt-quatre heures pour remercier quelqu'un du plus petit service rendu; sa politesse sur ce point pouvait servir de modèle, et ses lettres étaient conçues, dictées sur le ton de l'urbanité la plus exquise.

« Il dictait la plus grande partie de ses lettres, véritables causeries politiques ou littéraires; il nous indiquait le sens dans lequel nous aurions à répondre à celles qu'il n'avait pas le temps de dicter; puis il signait, parafait, et on jetait à la poste sans avoir même le temps de relire. Sa correspondance commençait invariablement par une lettre journalière à M^{me} de Boigne; il avait d'autres personnes auxquelles il écrivait une ou deux fois par semaine. Il répondait aux uns, provoquait les autres et ne laissait jamais l'ivraie pousser sur le chemin de ses amitiés. « Quand on s'écrit rarement, disait-il, on n'a rien à dire, on se traîne pendant quelque temps dans la banalité, puis, un beau jour, on ne s'écrit plus. »

« Il faut maintenant parler des écrits de M. Pasquier, et montrer comment, dans un âge fort avancé et malgré l'affaiblissement de sa vue, il put arriver, de 1849 à 1862, à composer plus de quinze volumes de notes ou de mémoires :

« Les lettres parties, il entamait de suite cette partie de son travail journalier, et voici comment il procédait: il commençait par dicter une liste des documents qu'il désirait consulter; j'y prenais des notes d'après ses indications; j'en relevais des extraits; puis je les lui résumais dans une dernière lecture. Il m'écoutait avec une attention extrême, et préparait ensuite sa besogne avec l'aide de ses réflexions.

« Ce travail de réflexion se faisait la nuit. Dès la préfecture de police, nous l'avons montré, il avait pris l'habitude de consacrer peu d'heures au sommeil. Cette habitude, il ne l'avait jamais abandonnée, et, en avançant en âge, il s'en était fait une véritable nécessité.

« Tout était organisé dans son intérieur pour qu'il pût se lever, se promener, la nuit, sans faire appel à aucun soin de ses domestiques. Des veilleuses étaient allumées dans sa chambre à coucher, dans son cabinet de travail; son fauteuil était à une place bien connue; il trouvait sous sa main ses vêtements, sa canne, des couvertures pour s'envelopper lorsqu'il s'étendait dans son fauteuil. Grâce à ces précautions, commandées par la prudence, il pouvait en toute liberté se livrer à ses pérégrinations nocturnes.

« Il se couchait rarement avant minuit; il dormait deux heures; puis il se levait et se promenait dans

J'ai appris dans l'expérience d'une longue carrière que la douleur est de source divine, qu'elle est le grand maître qui vous enseigne à vivre, et que « nul ne se connaît tant qu'il n'a pas souffert. »

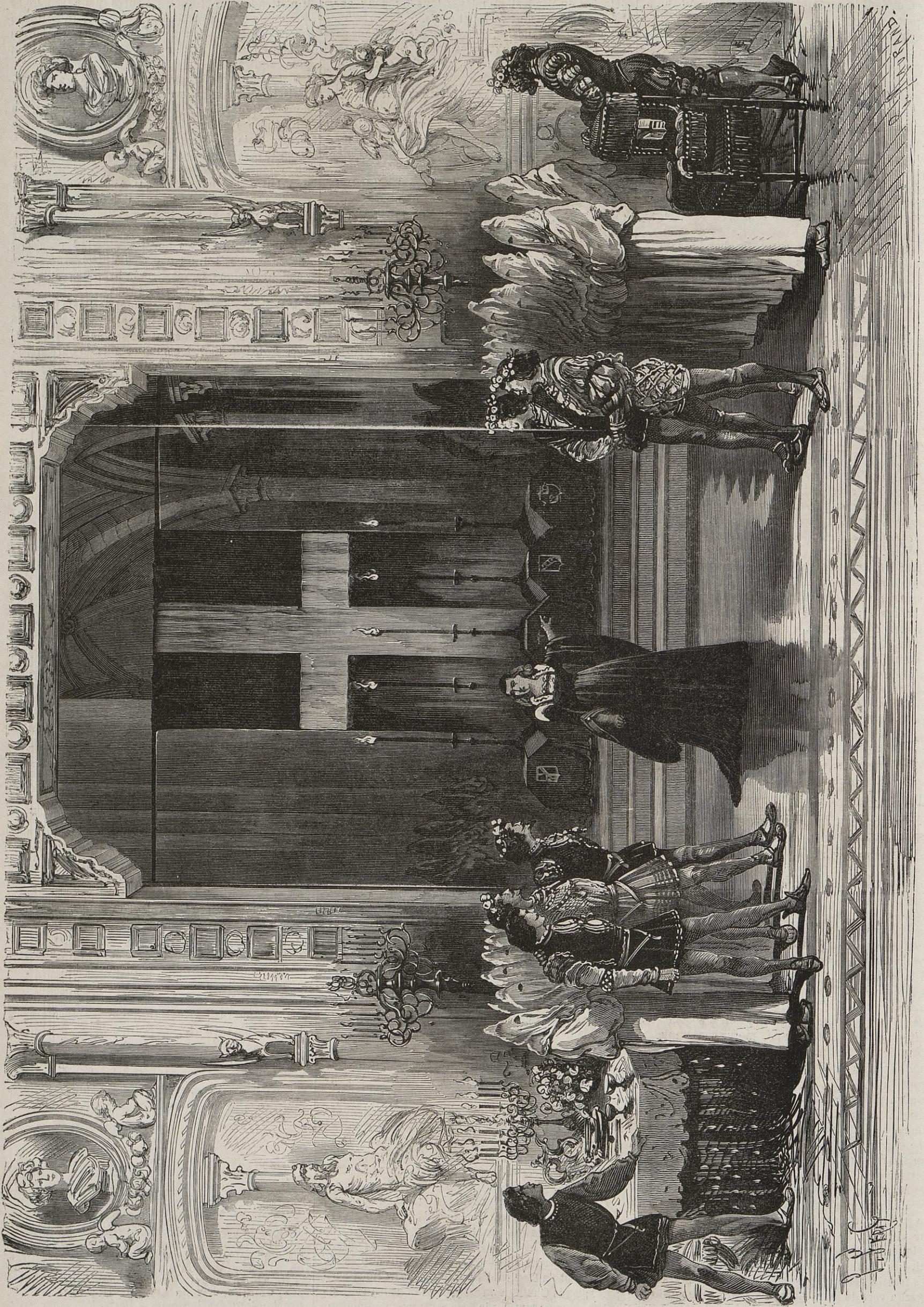
Je vous ai fait ce récit fidèle des premières années de ma vie; depuis ce jour, j'ai trouvé un port; j'ai remplacé, par les joies tranquilles et sûres de la famille, les ivresses fraternelles d'un amour capiteux et perfide; j'ai retrouvé la libre possession de moi-même, et j'aime encore sous mes cheveux blancs; mais chaque heure de ma vie s'écoule pleine d'une douce quiétude, parce que mon amour est sain, qu'il est juste et fort.

Le passé ne m'apparaît plus qu'en rêve; je ne saurais le maudire, puisqu'il m'a appris à discerner la vérité de ce monde faux et brillant qui nous entraîne et nous berce de ses décevantes illusions aux premiers pas que nous faisons dans la vie.

CHARLES YRIARTE.

FIN

Vient de paraître: brochure traitant de la chemiserie en général et des derniers progrès apportés à cette industrie. Ouvrage intéressant chacun à quelque condition qu'il appartienne. Pour recevoir la brochure *franco*, il suffit d'en faire la demande par lettre affranchie à MM. Gamas et Carré, 102, boulevard Sébastopol, à Paris.



PARIS. — Théâtre de la Porte-Saint-Martin. — Reprise de *Lucrece Borgia*. — La scène des cercueils. (Voir l'article *Théâtres*.)



PARIS. — Réception à la cour des Tuileries. — Le buffet.

G. S. J. J.

sa chambre, ruminant sa besogne du lendemain. On pouvait l'entendre alors déclamant, discutant, comme s'il avait eu un auditoire. Quand il était fatigué, il s'étendait quelques instants dans son fauteuil, reprenait ensuite sa promenade et ne regagnait son lit que vers quatre ou cinq heures. Il y trouvait encore habituellement une heure de bon sommeil, et, après une nuit si agitée, il se levait parfaitement dispos, son discours tellement bien établi dans sa mémoire, qu'il dictait pendant une partie de la matinée sans une redite.

« Chose étrange! ce système qui aurait dû affaiblir, épuiser M. Pasquier, lui était, au contraire, très-favorable, la régularité des insomnies était chez lui un indice de bonne santé. Quand il avait une nuit calme, paisible, ce qu'on appelle ordinairement une bonne nuit, on pouvait pronostiquer, à coup sûr, un trouble prochain, une maladie grave, ou tout au moins une indisposition. Rien ne put arrêter cette habitude de veilles, ni la diminution des forces, ni l'affaiblissement progressif de la vue, ni le poids des années. Il avait une véritable horreur du lit; tant qu'il avait la force de se tenir sur ses jambes, aucune autorité n'aurait été capable de l'empêcher de s'installer dans son cabinet, de recevoir des visites et de continuer ses travaux. On déplorait beaucoup autour de lui ce qu'on appelait ses obstinations peu raisonnables; on lui citait tous les axiomes de la médecine, tous les exemples de guérison advenus à la suite du repos et de la claustration; médecins, amis, famille, y perdaient leur éloquence. Il se levait quand même, ne fût-ce qu'une heure; il vaquait à sa toilette comme s'il avait dû recevoir le soir même à dîner; il se cramponnait littéralement à son fauteuil, et ne retournait à son lit que lorsqu'il était vaincu, terrassé par la maladie. Eh bien, son système tant combattu avait évidemment du bon, sinon pour tous les humains, au moins pour lui, car il est arrivé presque au siècle, et avec une solidité physique et morale dont on trouverait peu d'exemples. Il raisonnait au reste parfaitement sa situation; il n'agissait pas à la légère! Il s'était observé, et il obéissait, disait-il, aux exigences méconnues de son tempérament.

« Les pauvres sœurs qui le soignaient durant ses indispositions étaient toutes déconcertées par les habitudes de cet étrange malade; il les épouvantait! Elles le poursuivaient avec des tisanes qu'il ne prenait jamais; elles voulaient l'obliger à rester couché, et il se levait pour promener; elles lui commandaient le repos, le silence, et il parlait, gesticulait toute la nuit. Le matin, on les trouvait bouleversées, croyant à une catastrophe imminente; elles épiaient au pied du lit l'heure du premier réveil; elles accouraient éperdues pour nous dire leurs craintes, leurs soucis, et quand M. Pasquier ouvrait les yeux, lorsqu'elles s'approchaient de lui avec une sollicitude pleine de commisération, elles seraient rentrées volontiers sous terre en entendant ses premières paroles: « Qu'est-ce qu'il y a de nouveau ce matin dans les journaux? »

A cet infatigable travailleur, il fallait Paris à tout prix. Aussi ses terres de Sassy et de Coulans le voyaient-elles à peine. Il revenait toujours à tire d'aile dans ce beau gîte de la rue Royale, dont les charmes ne nous sont pas encore tous connus. Mais, grâce encore à M. Louis Favre, nos lecteurs seront cette fois complètement édifiés.

« En arrivant à Paris, M. Pasquier éprouvait des satisfactions indescriptibles: il se complaisait dans l'admiration de son luxe, pourtant si modeste; il avait de véritables transports de joie en recevant les premières visites. Ses lettres à M^{me} de Boigne étaient un hosanna en faveur de son cher Paris. Il déclarait bien haut l'air de cette ville le plus sain du monde, et la grande influence du séjour à la campagne sur la santé un pauvre préjugé!

« A peine installé, son premier soin était de reprendre sa vie occupée et la série de ces dîners qui entretenaient autour de lui un remuement, un va-et-vient dont il ne pouvait se passer.

« Il apportait à la composition de ces dîners un soin tout diplomatique. Il s'étudiait toujours à les disposer suivant le gré et le goût de ses convives.

« Sa table était servie sans luxe exagéré; les me-

nus des repas ne brillaient ni par l'étrangeté des mets, ni par le nombre infini des services, mais tout était parfait, de premier choix.

« Son cuisinier avait une réputation européenne; il était de race. Le père avait été cuisinier de M. le duc de Penthièvre et de Grimod de la Reynière; lui-même s'intitulait élève de l'hôtel Talleyrand et il avait travaillé chez les plus hauts personnages.

« Deux jours avant de proposer son menu, il venait étudier attentivement la liste des invités, tous bien connus de lui et classés à ses yeux en petites fourchettes, fourchettes honorables et fourchettes de premier ordre!

« On peut deviner, avec un opérateur ayant aussi haute opinion de son art, quels soins devaient être apportés par lui à la préparation des menus. Le service d'ailleurs avait cette allure de bon ton qui ne s'improvise pas, et qui révèle la distinction de l'hôte.

« Le nombre des convives n'excédait presque jamais douze; dans les dernières années, lorsque M. Pasquier prit le parti de ne plus sortir de chez lui, et d'avoir chaque jour du monde à dîner, ce nombre fut même réduit à huit. M. Pasquier apportait le tact le plus fin à réunir autour de sa table des personnes heureuses de se rencontrer; il faisait même servir ces réunions à une foule d'arrangements, de convenances. Il provoquait des rencontres qui ne pouvaient avoir lieu que chez lui, et exerçait de cette façon une influence qu'il ne faisait pas sentir, mais qui n'en était pas moins réelle.

« Le fond de sa société était formé par ses confrères de l'Académie française.

« Il avait été appelé dans l'illustre compagnie en 1842, pour y remplacer M. Frayssinous, et cette nomination lui avait causé une double satisfaction: celle de l'honneur qui lui était fait, celle aussi d'entretenir des relations habituelles avec des hommes dont il avait toujours apprécié le mérite et la haute valeur. Il se trouvait d'ailleurs dans ce milieu on ne saurait mieux à sa place. S'il n'était pas homme de lettres, il était lettré par excellence. Il possédait un esprit très-littéraire, très-ouvert aux grandes et belles choses, et personne plus que lui n'encouragea la littérature à tous ses degrés, ne se montra plus courtois pour les jeunes écrivains. Nous l'avons vu plus d'une fois, après la lecture d'un ouvrage auquel il avait trouvé du mérite, faire rechercher, appeler auprès de lui l'auteur presque inconnu de cet ouvrage, lui offrir son patronage, le pousser, l'encourager. La crainte seule de blesser des modesties, de soulever des questions de personnalités, nous empêcha de citer des noms.

« Il avait compris, au reste, prisant les hommes pour leur valeur, et ayant horreur des nullités vaniteuses, que l'Académie serait, plus tard et toujours, la plus grande ressource de sa vie intellectuelle. Aussi avait-il fait de son salon le salon de l'Académie française, et il n'est pas un membre de cette classe de l'Institut, même parmi les plus opposés à ces opinions, auquel il n'ait ouvert dès le début la porte de sa demeure. Il a été remplacé comme académicien, mais nous ne pensons pas que personne lui ait succédé dans ce rôle, qu'il remplissait d'une façon si modeste, de *trait d'union* entre tous les membres de l'Académie. Sous ce point de vue encore, il a été un type et un type aujourd'hui disparu.»

Pour copie conforme :

LORÉDAN LARGHEY.

(A continuer)

LE BARBIER DE TARASCON

En retraçant l'histoire d'un personnage dont la destinée fatale excita vivement l'intérêt en France et en Espagne, de 1823 à 1835, nous avons l'espoir de ne pas commettre une indiscretion. L'affreux malheur qui frappa à son occasion une famille des plus honorables étant demeuré renfermé dans le mystère de la province, il n'y a pas lieu de craindre que ce récit puisse blesser quelque susceptibilité de parenté; d'ailleurs nous avons eu le soin de changer le nom des acteurs de ce drame où, sauf ce détail, tout est réel.

I

Dans le pays de Foix, sur la rive droite de l'Ariège, à la jonction de deux torrents, au milieu d'un bassin fort élevé qu'entourent des mamelons rocaillieux, puis de hautes montagnes, est situé Ax, bourg renommé pour ses eaux thermales et que les habitants et ceux des villages circonvoisins appellent pompeusement *la ville!*

Ce site est fort triste; le bassin n'a qu'une végétation alpestre et sauvage, et sur les monts abruptes et nus ne se montrent qu'à de rares intervalles des bouquets d'arbres à liège, et quelques chênes ou des pins rabougris.

Une telle aridité s'explique naturellement par l'existence d'un volcan intérieur qui dessèche la vallée, et fait surgir ces sources d'eaux bouillonnantes, fortement imprégnées de soufre, qui attirent tous les ans en ce lieu quantité de malades.

De même que les Napolitains, les habitants d'Ax ne sont pas sans crainte au sujet de l'ennemi qui couve ses ardeurs sous leur sol: leur ville est destinée à être engloutie, disent-ils; mais comment l'abandonner quand les étrangers, attirés par l'unique efficacité de ses eaux, viennent y semer l'or en échange de leur guérison?

Entre Ax et l'Hospitalet, dans la direction de l'Espagne, s'étend une vaste lande qui sert de pâturage aux moutons et aux chèvres de la contrée.

Dans cette solitude, on eût pu voir, il y a quelques années, accotée à un bouquet d'arbres, près du sentier le plus frayé, une hutte de ramée sous laquelle s'était établi un homme, à l'effet d'y vendre quelques bouteilles de vin aux pasteurs des alentours.

Petit à petit, il avait élevé quatre murs recouverts d'une manière de toit; puis, plus tard, divisant sa construction en deux parties, il avait fait de la première un comptoir, et de l'autre deux chambres qui abritèrent sa femme et ses deux fils quand il les eut appelés près de lui.

A quelques pas du bâtiment, un enclos empierré, formé par des fascines enfoncées dans la terre, renfermait la nuit une douzaine de chèvres, que le plus jeune des garçons menait paître chaque jour.

Un tronc de cormier sauvage, qui se trouvait fiché dans le sol près de la porte, n'avait pas tardé à se couvrir de feuilles, et, au bout de quelques années, greffé et soigneusement cultivé par son propriétaire, il était devenu un bel arbre, qui non-seulement ornait cette demeure par son vert feuillage, mais encore fournissait une bonne récolte de cormes. Ces fruits mûris à point, joints aux fromages qu'il confectionnait avec le lait de ses chèvres, étaient la base d'exploitation de l'établissement du père Sarda, et lui avaient valu son appellation de: *l'auberge du Cormier.*

Plus d'un baigneur d'Ax allant faire un tour à Puycerda, première ville de la frontière espagnole, s'arrêtait là, et y payait au centuple sa frugale consommation.

Au moment où commence notre histoire, la femme de l'aubergiste était morte, et son fils aîné, dont un chanoine de Foix avait pris à sa charge l'éducation, parce qu'il était son filleul, venait d'être nommé aumônier d'un régiment dans les armées royales en marche pour la Péninsule.

Donc, le père Sarda n'avait dans sa solitude d'autre société que celle de son second fils, quand il rentrait le soir; et c'était une piètre ressource, car le pauvre garçon, peu intelligent et concentré par nature, était devenu tout à fait hébété depuis la mort de sa mère.

Cette perte prématurée avait été un grand malheur pour Joseph. Dans les choses de l'intelligence comme dans l'ordre physique, une mère seule peut suppléer par sa tendresse ingénieuse à la débile complexion ou à la faiblesse d'esprit de son enfant.

Par une belle matinée d'automne, l'aubergiste, petit vieux ratatiné, et le père Bertrand, villageois de ses amis, vert encore, allègre et robuste, quoique à peu près du même âge, étaient assis sur un banc de bois devant la porte de la petite hôtellerie.

En face d'eux, à courte distance, se trouvait

étendu sur un tas de feuilles sèches un jeune montagnard au costume soigné : culotte de velours, veste de pareille étoffe, laissant dépasser une large ceinture rouge à bouts flottants ; ses pieds chaussaient des spadrilles dont les nombreux liens se rattachaient autour de ses chevilles, à la façon des cothurnes antiques.

Sa taille élégante et bien prise, son visage pâle avec de grands yeux noirs, sa chevelure blonde et bouclée, eussent composé un ensemble fort agréable, sans l'air de dureté et d'astuce répandu sur sa physionomie ; ce front plissé et ce regard méditatif étaient en désaccord complet avec sa jeunesse.

Il avait déposé à ses côtés une longue carabine et un bissac en peau de chèvre, dont l'ouverture béante montrait deux ou trois perdrix rouges, témoignage d'une assez bonne chasse.

Un silence profond régnait dans la campagne ; les rayons d'un tiède soleil se jouaient sur les bruyères, et faisaient étinceler le sommet des monts couronnés d'immortelles neiges ; rien ne troublait la sérénité de ce coin de paysage : c'est à peine si un vent léger comme une haleine agitant les branches du bel arbre, mettait une harmonie douce dans ce tableau champêtre.

Les deux vieillards semblaient jouir avec délices de cette béatitude qui émane des derniers beaux jours ; ils allongeaient voluptueusement leurs pieds montagnards, rouges et nus, sous l'action du soleil, et le père Bertrand disait à son ami :

— Allons, allons ! compère, cessez vos doléances ; à quoi sert d'être triste ? qui n'a pas ses ennuis ? Voulez-vous me croire, faites comme moi ! Quand je vais me coucher, je jette mon béret d'un côté en disant : — Voilà les chagrins, — j'ôte ma blouse, je la jette de l'autre, et je dis ; — Voilà les embarras du ménage. — Ainsi dégagé, je dors comme un bienheureux ; car, sans chagrins et sans embarras, qui donc ne dormirait tranquille ? Et vous, à qui tout prospère, vous êtes sans cesse geignant. Voyons, un peu de jovialité ! regardez ce ciel bleu, ce beau soleil, et avouez que la vie a du bon ?

GERMAINE BOUÉ.

(La suite au prochain numéro.)

LA SEMAINE LITTÉRAIRE

Un esprit charmant, que la popularité semble fuir, et qui le lui rend bien, le marquis de Belloy, vient de publier la traduction en vers de trois des COMÉDIES DE PLAUTE, *Amphitryon*, *le Cordage* et *la Marmite* (1 vol. Lévy). On ne saurait rendre avec plus d'élégante exactitude toutes les finesses et les libertés du comique latin. C'est un digne pendant à la traduction de Térence, du même auteur, couronnée naguère par l'Académie.

Comment un talent délicat, contenu, discret, ennemi des foules, tel que M. Gustave Droz, a-t-il conquis, lui, cette même popularité ? Par une certaine gaucherie de bon ton et une mondanité raffinée qui recouvraient un rare don d'observation.

Le jeune auteur est en train, nous l'avons vu par son récent livre, *Autour d'une source*, de rejeter l'alliage auquel il avait dû ses premiers succès. Maintenant que ses volumes atteignent vingt, quarante éditions, des chiffres qui font rêver ! il devient, non pas austère, mais sévère, et ne veut rien devoir qu'à l'art le plus scrupuleux. Voir UN PAQUET DE LETTRES (Hetzl) : cent pages exquises, je dirais une perle, si le mot, appliqué quotidiennement aux calembours de M. M... n'était devenu quasi injurieux.

M. Jules Silhol a donné, dans le format habituel des publications de l'Académie des bibliophiles, les LETTRES INÉDITES DE L. P. D'HOZIER, l'auteur de *l'Armorial*, recueillies à la bibliothèque de l'Arsenal. Ces lettres prouvent clairement que le grand ouvrage de d'Hozier fut une entreprise privée, sans autre attache officielle que des subventions qu'il fallait implorer, le plus souvent en vain.

Il faut voir comme le pauvre généalogiste supplie le comte d'Argenson, son protecteur, et quel tableau il lui fait de ses tribulations ; sa maison vendue, ses employés non payés, son imprimeur, qui refuse crédit, etc. « Vous sentez, monsieur, écrit-il, que c'est

un coup de partie pour moi que ce moment, et je n'ose vous dire ce que je ferais pour vous en pareille circonstance : Rome ne serait pas trop loin pour moi. » Il peint aussi sa détresse à Barjac, le valet de chambre du cardinal de Fleury. Jusqu'ici on aurait pu l'envier, dit avec justesse M. Jules Silhol : ses lettres le feront plaindre.

La belle édition des ŒUVRES COMPLÈTES DE BALZAC (Michel Lévy) est arrivée à la moitié de sa publication. Treize volumes ont paru, comprenant les *Scènes de la vie privée*, les *Scènes de la vie de province*, les *Scènes de la vie militaire*, et les *Scènes de la vie politique*, d'après le cadre un peu artificiel et imaginé après coup par Balzac lui-même. L'ordre chronologique et logique avait prévalu jusqu'ici. Mais une édition définitive et complète comme celle-ci devait être telle que son auteur l'eût donnée s'il eût vécu. La partie typographique, le format, le papier, tout est digne de l'œuvre, qui comprendra 26 volumes in-8° environ. J'y reviendrai prochainement.

Voici un ouvrage à l'égard duquel je me déclare d'une incompétence absolue. LE LIVRE DES CONSERVES, par Jules Gouffé (Hachette), suite et complément du *Livre de cuisine*, paru il y a deux ans, est fait pour être goûté, c'est le mot, des ménagères. Il est écrit, d'ailleurs, dans une langue sobre, brève comme la théorie du soldat, tranchante comme un couteau... de cuisine. Ce n'est plus l'art aimable de Brillat-Savarin, c'est la science austère qui va droit au but. Point de fleurs, point d'anecdotes : des recettes. A peine au chapitre des vins quelques timides métaphores. Matériellement, le volume est superbe, de grand format, illustré de vignettes et orné du portrait de l'auteur.

Un portrait ? mieux que cela : une plaidoirie éloquentes *pro aris*, et surtout *pro focis*, que nous traduirons ici librement par *fourneaux*.

PHILIPPE DAURIAC.

Le maréchal Regnault de Saint-Jean-d'Angély

Le 3 février un télégramme annonçait à l'Empereur la mort du général Regnault de Saint-Jean d'Angély, atteint depuis longtemps d'une sérieuse maladie dont on attendait le cruel dénoûment.

Le comte Auguste-Étienne-Michel-Marie Regnault de Saint-Jean d'Angély, grand-croix de la Légion d'honneur, sénateur, était né à Paris le 29 juillet 1794.

Élevé au lycée de Saint-Cyr, il entra en 1811 à l'École militaire, et l'année suivante il fit, avec le 8^e de hussards, la fameuse campagne de Russie.

Après s'être distingué pendant l'invasion, et bien qu'ayant servi la première Restauration, l'Empereur le nomma chef d'escadron à Waterloo. Rayé des contrôles de l'armée au retour de Gand, il partit pour la Grèce en 1825, où il organisa l'armée de résistance sur le modèle de la cavalerie française ; en 1828, il suivit comme volontaire l'expédition en Morée, sous les ordres du général Maison.

A la révolution de Juillet, M. Regnault de Saint-Jean d'Angély rentra dans les cadres actifs, et, le 11 septembre 1830, il fut nommé lieutenant-colonel ; colonel le 23 octobre 1832, et, le 10 décembre 1841, maréchal de camp et commandant du département militaire de la Meurthe, où il resta jusqu'en 1848. Général de division le 10 juillet de la même année, et représentant du peuple à l'Assemblée législative, il prit rang dans la majorité. Ministre de la guerre pendant quinze jours, en janvier 1851, sénateur à la création, il prit, en 1859, une part brillante à la bataille de Magenta ; il y gagna le bâton de maréchal de France.

Quelques mois avant sa mort il commandait encore la garde impériale.

M. Davilier, son beau-fils, a été autorisé, en 1864, à hériter du nom et du titre de comte de Regnault de Saint-Jean-d'Angély.

M. V.

STATUE D'ARGENT

OFFERTE A M. POUYER-QUERTIER
PAR DEUX MILLE INDUSTRIELS, LE 8 FÉVRIER 1870

La statue, qui sort des ateliers de M. Froment Meurice, représente l'Industrie française ; elle est figurée debout, présentant à son défenseur une couronne de laurier.

Elle est haute de 1^m, 04, et pèse 50 kilogr. d'argent.

L'argent sort des mines françaises de Pontgibaud (Puy-de-Dôme). Cette statue est posée sur un piédestal en forme de colonne tronquée, taillé dans un bloc de marbre jaune antique.

La hauteur est de 96 centimètres ; le soubassement de la colonne est de marbre rouge antique, ainsi que les incrustations dont elle est ornée, et les tables, sur lesquelles sont gravées les inscriptions ci-jointes :

Le 8 février 1870,
cette statue de l'industrie
a été offerte

à

POUYER-QUERTIER,
manufacturier,
député de Rouen de 1857 à 1869,
par 2,025 industriels,
négociants et armateurs,
occupant 387,400 ouvriers,
comme

témoignage de reconnaissance
pour

les éclatants services
qu'il a rendus

à

l'industrie française
et

à la marine marchande.

Filature, tissage et impression du coton. — Fabrique de bonneterie, tulles, etc. — Filature et tissage de lin. — Fabriques de drap. — Filature et tissage de laine et chanvre, de bourre de soie, crins, etc. — Mines de houille, fer, plomb, etc. — Hauts fournaux, forges. — Aciéries, tôleries. — Ateliers de constructions. — Fonderies de fer, cuivre, zinc, plomb, argent. — Laminage de cuivre, plomb, zinc. — Produits chimiques. — Fabriques d'huiles, sucre, etc. — Glaces, cristaux, porcelaines, faïences. — Fabriques de papiers. — Marine marchande et constructions navales. — Industries diverses.

Entre ces tables sont incrustés quatre bas-reliefs de marbre blanc, où quatre génies personnifient les grandes industries : l'un, la filature ; il tient une broche dont il dévide le fil ; l'autre, le tissage ; il fait jouer une navette ; le troisième, la métallurgie ; il frappe d'un marteau de mineur un fragment de minerai ; le dernier, la mécanique ; il mesure au moyen d'un compas le diamètre d'une roue d'engrenage.

Le modèle de ces bas-reliefs, ainsi que celui de la statue, est de M. Émile Carlier, un jeune statuaire de grand talent.

Voici la liste des départements qu'habitent les négociants qui ont pris part à la souscription :

Aisne, Algérie, Ardennes, Aube, Aveyron, Calvados, Corrèze, Côtes-du-Nord, Dordogne, Doubs, Eure, Finistère, Gard, Hérault, Ile-et-Vilaine, Indre, Indre-et-Loire, Landes, Loire, Loire-Inférieure, Loiret, Maine-et-Loire, Manche, Marne, Haute-Marne, Mayenne, Meurthe, Moselle, Nièvre, Nord, Oise, Orne, Pas-de-Calais, Puy-de-Dôme, Haut-Rhin, Bas-Rhin, Rhône, Sarthe, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Seine-Inférieure, Haute-Saône, Vienne, Haute-Vienne, Somme, Tarn, Vosges.

M. V.

COURRIER DU PALAIS

Les lecteurs du *Monde illustré* n'ont certainement pas attendu mon courrier d'aujourd'hui pour apprendre que M. Paul Fabre a été nommé procureur général près la Cour de cassation. L'installa-

tion du successeur de M. Delangle a eu lieu le 1^{er} février, avec celle de M. le conseiller Gressier et de M. l'avocat général Galle, nommé par décret du 31 janvier. La Cour de cassation, chambres réunies, a procédé à cette installation sous la présidence de M. le premier président Devienne. J'aurais bien voulu donner une rapide analyse des deux discours prononcés dans cette solennité : mais il est un peu tard ; ils ont été reproduits partout et ils sont très-courts, deux chances pour qu'ils aient été lus. Et puis la matière à chronique ne me manque pas aujourd'hui.

En première ligne, il faut citer le procès engagé entre les héritiers du comte de Châteauvillars et M^{me} la comtesse de Châteauvillars. Les héritiers demandaient au tribunal de prononcer la nullité des dispositions testamentaires faites par le défunt pour régler sa sépulture, et M^{me} veuve de Châteauvillars, qui est chargée par le testateur de veiller à l'exécution de ses dernières volontés, résistait à cette demande.

Ces procès, dans lesquels s'agit le maintien ou l'annulation des dernières volontés d'un mourant, sont malheureusement très-fréquents, et causent toujours une impression pénible : il faut, il me semble, en dehors des prohibitions de la loi, de graves motifs pour qu'un tribunal même substitue sa décision à la volonté bien exprimée d'un testateur : aussi les juges de la 1^{re} chambre ont-ils dit dans leur jugement :

« Que si les intentions du défunt ont été nettement exprimées dans un acte régulier de dernières volontés, elles doivent être respectées dans tout ce qui n'est pas contraire aux lois, aux règlements d'ordre public, aux convenances, au respect dû aux morts, aux sentiments de piété de ceux qu'ils laissent après eux. »

M. le comte de Châteauvillars, a dit M. l'avocat impérial Manuel dans ses conclusions, est décédé à Paris au mois de juin dernier, dans sa soixantedixième année. Par son testament, daté du mois d'août 1864, il a exprimé la volonté d'être enterré sur son domaine de Villiers-sur-Marne, et dans le petit terrain que l'on appelle le clos de la Roche cassée.

Il a affecté une somme de 60,000 fr. à l'érection de son tombeau, et une rente perpétuelle de 2,000 fr. à la conservation, à l'entretien et à la garde de sa sépulture. Il a chargé sa femme, la comtesse de Châ-

teauvillars, de veiller à l'exécution de cette partie de ses dispositions.

Fidèle à ce mandat testamentaire, fidèle aussi aux sentiments de reconnaissance et d'affection qu'elle conserve dans son cœur pour celui qui fut son époux, la veuve du comte de Châteauvillars, demande au tribunal d'assurer l'accomplissement des volontés dernières de son mari.

Au nom du respect dû à la mémoire de leur père, au nom de la dignité qui doit entourer et protéger sa dépouille mortelle, le fils et la fille du comte de

renne que s'élève le futur tombeau. La voix des chiens, le bruit de la chasse, la gaieté des chasseurs, ne viendront-ils pas y troubler le silence, le calme et la dignité de la mort ? Et puis le domaine de Villiers-sur-Marne va être vendu ; les dernières dépouilles du comte passeront donc ainsi entre des mains étrangères. Ensuite, dans ce petit clos de la Roche cassée, choisi par le défunt pour y élever son mausolée, il a fait élever autrefois, à quelques-uns de ses chiens favoris qui y sont enterrés, une sorte de monument funéraire sur lequel on lit cette inscription :

« A mes vieux amis. » Serait-il admissible que le comte de Châteauvillars fût enterré avec ses chiens ? N'y aurait-il pas là un douloureux oubli des convenances, une véritable profanation, un outrage à sa mémoire et à sa dépouille de chrétien ?

Enfin les héritiers rappelaient surtout cette phrase du testament :

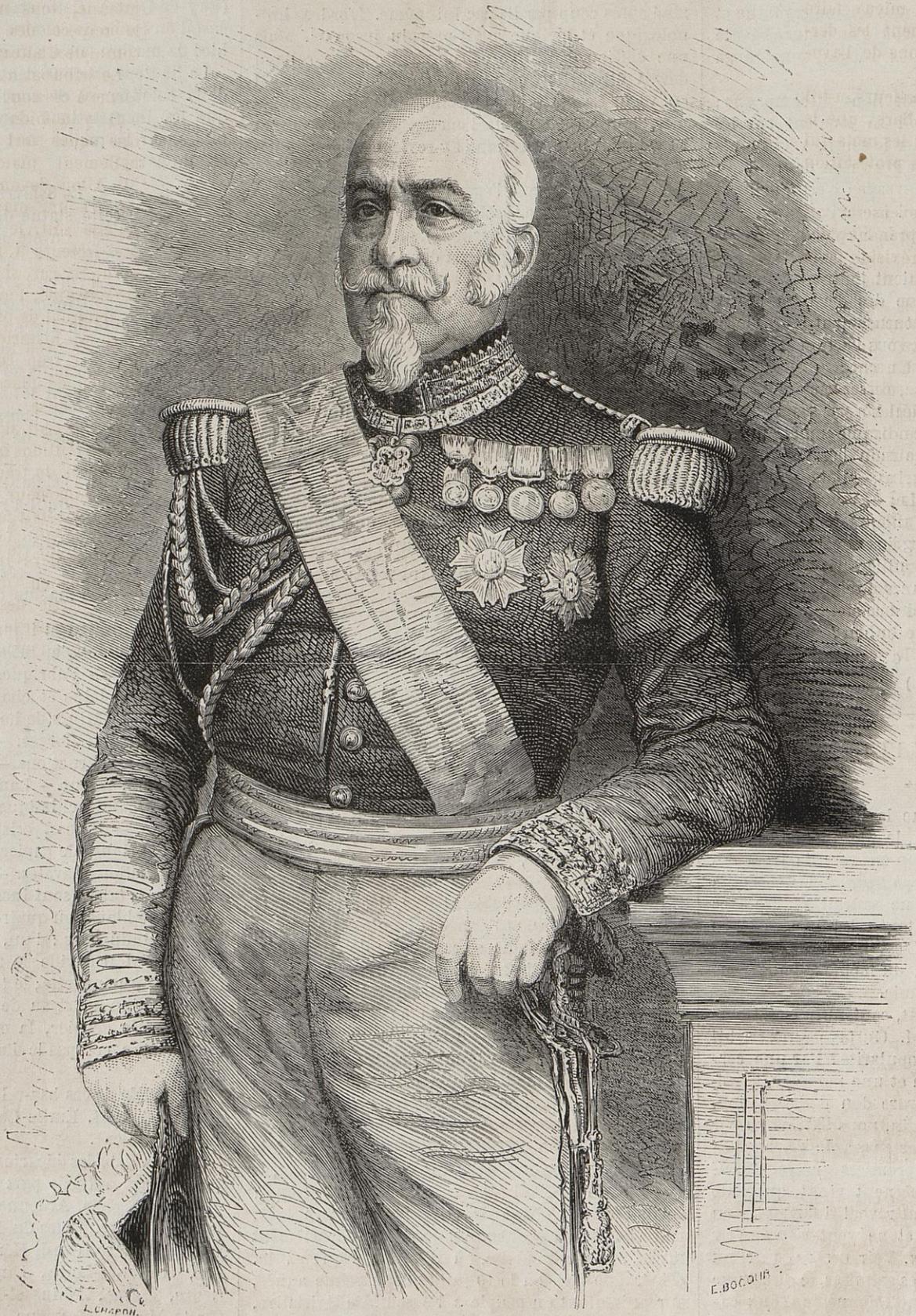
« Je laisse mes marbres, mes albâtres, mes colonnes, mes statues, bronzes et bois, et mes portraits de femmes pour l'ornement de mon tombeau. » Ces portraits sur une tombe !... s'était écrié l'avocat des héritiers, mais ce serait le catalogue de Don Juan sur un cercueil ; personne ne peut nier qu'il n'y ait là une impiété révoltante !...

Et puis, les héritiers concluaient ainsi : Il faut que le testament soit exécuté en entier par la comtesse de Châteauvillars ; elle ne peut pas, à son gré, même pour faire disparaître une inconvenance, une profanation, une impiété, laisser de côté telle ou telle prescription ; tout ou rien ; si elle reconnaît l'impossibilité d'une exécution complète, il faut qu'elle y renonce !

Il est certain que toutes ces clauses, que j'énumère d'après l'exposé de M. l'avocat impérial, ont un parfum qui sent d'une lieue son gentilhomme des anciens

times ; le « mes portraits de femmes » surtout est inimitable !

A tout cela, M^{me} de Châteauvillars répondait qu'il s'agit non pas d'une garenne, mais d'un morceau de garenne, d'un petit espace clos de murs et que les chasseurs éviteront facilement et certainement quand il sera devenu un lieu de sépulture, et qui pourra d'ailleurs être facilement distrait de la vente. Des dispositions spéciales peuvent et doivent être insérées dans les contrats pour protéger cette tombe : on ne saurait en douter quand une rente de



Le maréchal de France comte Regnault de Saint-Jean-d'Angély, décédé

Châteauvillars, par une sorte de pieuse désobéissance à sa volonté, demandent, au contraire, de refuser toute sanction aux prescriptions de son testament relatives à sa sépulture.

Le comte de Châteauvillars était un vieux gentilhomme ; Villiers-sur-Marne était son pays natal ; il y possédait une propriété considérable dans laquelle il avait passé, au milieu des plaisirs de la chasse une importante et peut-être la meilleure partie de sa vie ; c'est là qu'il a voulu être enterré.

Mais, disaient les héritiers, c'est dans une ga-

2,000 francs est déjà affectée à l'entretien d'un gardien. M^{me} de Châteaullars répondait encore que si son mari était enterré non loin de ses chiens, il ne serait pas pour cela enterré avec eux, et, d'ailleurs, le monument élevé à la mémoire des chiens, qui aurait pu rester à quelque distance du superbe mausolée, a été enlevé et sera rétabli dans un autre lieu...

Mais, pour mieux faire comprendre la nature des arguments sérieux opposés par M^{me} la comtesse de Châteaullars à la demande en nullité de cette disposition testamentaire, je ne puis mieux faire que de reproduire exactement les dernières phrases des conclusions de l'avocat impérial Manuel :

« J'eusse mieux aimé, messieurs, a-t-il dit, pour M. de Châteaullars, que le testament ne contienne pas les mots qui ont donné lieu à l'énergique protestation que vous avez entendue.

« Ce n'est pas moi qui excuserai ces souvenirs d'un passé léger, prenant place dans une œuvre écrite en prévision de la mort. Mais l'argument est singulièrement exagéré! La comtesse sera-t-elle obligée de mettre dans le tombeau tout ce que le testament énumère? Ce serait matériellement impossible. Un choix est à faire; c'est à elle que ce soin appartient, et son avocat vous a déclaré qu'elle écarterait tout ce qui serait indigne de figurer dans l'intérieur du mausolée.

« Vous devez, messieurs, avoir confiance dans sa déclaration. Les termes de votre jugement pourront, d'ailleurs, rappeler et préciser comment il convient qu'en cette partie soit exécuté le testament. Cela doit suffire pour donner satisfaction aux sentiments des défendeurs; mais aller au delà, comme on vous le demande, et déclarer que le testament



Statue offerte à M. Pouyer-Quertier.

est indivisible, et qu'il est inexécutable à cause de ces quatre mots : « mes portraits de femmes, » ce serait, à mon sens, excessif et contraire à tous les principes de saine interprétation de la volonté des testateurs; car, à raison d'une question accessoire, d'un détail minime, on en viendrait à méconnaître la volonté principale et dominante du comte de Châteaullars, qui est d'avoir son tombeau dans le clos de la Roche cassée.

« Ce procès se réduit donc à une question d'appréciation. Si vous partagez la mienne, vous n'hésitez pas à assurer le respect des dernières volontés du comte de Châteaullars. »

Le tribunal a rendu un jugement conforme à ces conclusions.

Il y a bien encore eu au Palais une cause fort intéressante et solennellement plaidée par M^e Rousse et M^e Allou devant la première chambre de la cour; mais quelque intéressante qu'elle soit, je ne puis que renvoyer mes lecteurs à mon courrier de l'année dernière, car, si j'ai bonne mémoire, j'ai été entraîné, lors du procès Stern devant le tribunal de première instance, à vous faire un historique de l'affaire complet, un peu trop complet même, eu égard au peu de place que j'ai à donner à chaque cause.

Il s'agissait d'une demande en nullité de conventions matrimoniales pour cause de dol et de fraude, et en révocation de donations pour cause d'ingratitude. La demande était formée par M^{me} Housset, sœur de M^{lle} Avrial, décédée M^{me} Stern. En première instance, il y avait aussi demande en nullité de mariage; mais cette partie des conclusions, repoussée d'ailleurs par le tribunal, n'a pas été reproduite en appel.



Port de Cadix. — Embarquement des volontaires de Madrid pour l'île de Cuba. (Croquis de M. Ant. Gomez.)

En quelques mots, M. Stern, fils d'un petit banquier juif de Mittau, en Russie, expulsé de Russie par suite d'une séduction, marié en Angleterre, et divorcé après avoir dissipé la dot de sa femme, et ayant fait faillite, se faisait passer à Dieppe pour un riche banquier de Londres possédant une fortune de neuf cent mille francs. Là, grâce à la confiance qui s'établit si vite dans ce qu'on appelle les villes d'eaux, M. Edward Otto Stern, réunissant toutes les conditions de luxe et d'élégance, fit la connaissance de M^{me} et de M^{lle} Avrial. Quelque temps après le mariage était conclu, et, dans le contrat, le futur fixait son apport à neuf cent mille francs, tandis que la future n'apportait que la dot modeste, en comparaison, mais réelle, de deux cent mille francs. La lune de miel fut de courte durée. M. Stern quitta sa femme, retourna en Angleterre, fit une seconde faillite, enleva une jeune fille à Bade, partit avec elle pour l'Amérique, où il la présenta partout comme sa femme légitime. Mais il revint riche.

La cour a dit, pour motiver son arrêt, une chose bien vraie et qu'il serait bien utile de crier sur les toits, au lieu de la crier dans le désert, comme on le fait depuis longtemps : c'est que, dans un contrat de mariage, l'époux trompé par une évaluation d'apport acceptée aveuglément, doit s'imputer à lui-même une illusion dans laquelle il n'a été entraîné que pour avoir volontairement négligé les moyens de contrôle et de vérification qui étaient à sa portée.

Pour ce motif, et pour beaucoup d'autres, la cour a repoussé la demande en nullité des conventions pour dol; mais elle a révoqué la donation de survie pour cause d'ingratitude, à raison des injures graves dont Stern s'est rendu coupable envers sa femme, parce que, dit l'arrêt : « outre l'adultère constaté, il est outrageant à un haut degré pour l'épouse légitime de voir le mari produire scandaleusement dans le monde une concubine sous le nom que l'épouse seule a le droit de porter. »

PETIT-JEAN.



PORTE-SAINT-MARTIN : Reprise de *Lucrece Borgia*. — Un volume de M. Louis Monrose.

Ne me dites pas que je suis toujours en retard! Ne m'appellez pas le Grouchy de la chronique théâtrale! Il n'a pas dépendu de moi d'arriver bon premier dans le compte rendu de *Lucrece Borgia* : notre journal était sous presse le soir de la première représentation. Mais le drame de M. Victor Hugo est encore une actualité; il promet de tenir l'affiche longtemps. Il a ranimé pour un moment les passions littéraires, — sans préjudice des autres passions. Il a vu, comme au bon temps des classiques et des romantiques, le public se partager en deux camps : le camp des enthousiastes sans frein et le camp des négateurs absolus.

La dernière reprise de *Lucrece Borgia* date du mois de février 1843; elle eut lieu à l'Odéon, sous la direction de M. Lireux, pour les représentations de M^{lle} Georges. Depuis lors, la pièce était rentrée dans l'ombre (style de l'auteur), côte à côte avec *Marie Tudor*. Il faut louer M. Raphaël Félix, le directeur de la Porte-Saint-Martin, de l'avoir remontée avec le même luxe qu'il aurait apporté à un mélodrame de M. d'Ennery ou à une féerie des frères Cogniard. La fidélité la plus éclatante a présidé aux décors et aux costumes. Nous sommes loin de ces temps primitifs où Harel couronnait le panorama de Venise par une chaîne de montagnes. — Comme valeur littéraire, *Lucrece Borgia* est demeurée ce qu'elle était, c'est-à-dire une pièce de curiosité, faite surtout pour le plaisir des yeux. On n'y retrouve ni l'émotion touchante de *Marion de Lorme* ni les élans chevaleresques d'*Hernani*. Déjà, en 1833, lors de la première apparition, tout le monde était à peu près d'accord là-dessus; et Gustave Planche

lui-même, qui était à cette époque un des amis et un des commensaux de M. Hugo, Gustave Planche écrivait ces lignes indépendantes : « J'ai surveillé avec une rigoureuse attention toutes les femmes assises à mes côtés, et je puis assurer qu'elles n'ont pas pleuré. Pourtant, il y avait parmi elles des épouses et des mères; et l'on m'accordera bien que s'il y avait eu dans les crimes et les remords étalés sous leurs yeux, et dans les paroles destinées à les traduire, autre chose qu'une horreur stupéfiante, les battements de leur cœur se seraient hâtés, leurs prunelles se seraient mouillées, leurs joues auraient pâli. Or, je n'en sais pas une dont la figure se soit élevée jusqu'à cette couleur incertaine qui participe à la fois de la joie et de la peur... Et, en effet, sans vouloir contester l'étonnement qui résulte de la combinaison artificielle et savante des scènes, de la position inattendue des acteurs, de l'éclat étincelant du dialogue, je défie qu'on me désigne de bonne foi un personnage entre tous qui intéresse plus vivement que les autres. La pièce, envisagée dans sa totalité indivisible, intéresse comme un panorama, comme un spectacle pyrotechnique, comme les manœuvres d'une armée, mais toute préférence est vraiment impossible. »

J'ai pu faire, à la reprise de l'autre jour, les mêmes observations que Gustave Planche. On a généralement applaudi au finale grandiose du premier acte, à la scène du masque arraché, à cette admirable explosion d'outrages. Ici, la supériorité de M. Victor Hugo sur tous les dramaturges actuels est incontestable. Les opinions sont divisées sur les débats de *Lucrece* avec Alphonse d'Este, son « quatrième mari; » on s'étonne qu'une telle femme, ayant la hardiesse de le menacer de mort, n'ait pas le courage de lui avouer que Gennaro est son fils. Quelques-uns trouvent aussi que le facon d'or et le facon d'argent sont jeux d'enfant. C'est bien possible. Quant au tableau, toujours si redouté, des cinq cercueils escortés par des moines voilés, il a passé comme une lettre à la poste; on en a vu bien d'autres depuis 1833! Ce soir-là, pour une partie ingénue du public, M. Victor Hugo semblait avoir plagié M. Victor Séjour.

Lucrece Borgia est bien mise en scène, ai-je dit. Est-elle aussi bien jouée? M^{me} Marie-Laurent, dans le rôle formidable créé par M^{lle} Georges, est satisfaisante; je voudrais quelque chose de plus. Guibetta, représenté par M. Brésil, manque de ce comique particulier qui aide à faire comprendre ses lazzi funèbres. L'idéal n'est pas précisément la qualité de M. Taillade, un Gennaro pour lequel les spectatrices n'ont point paru partager la sympathie ardente de *Lucrece*. Il n'y a que M. Mélingue qui se soit montré à la hauteur de son rôle dans le duc d'Este : sobriété de gestes et d'attitudes, impertinence du regard et de la voix, cruauté et dignité, il a eu tout ce qu'il fallait avoir, sans parler de l'exactitude et du pittoresque de l'ajustement, auxquels on s'attendait.

Pas de nouveautés cette semaine. Cela me permet, sans sortir de mes attributions théâtrales, de dire quelques mots d'un livre modestement intitulé : *Petites satires et Menus propos*, par M. Louis Monrose, ex-sociétaire de la Comédie-Française. Tout le monde est plus ou moins littéraire à la Comédie-Française : M. Régnier écrit, sans toujours les signer, des comédies d'un tour fort distingué; M. Got est l'auteur d'un livret d'opéra; M. Lafontaine s'adonne aux proverbes de salon; avant eux, M. Samson rimait à corps perdu, et M. Beauvallet composait le *Dernier Abencérage*. M. Louis Monrose suit ces nobles traditions; il n'en est pas d'ailleurs à son coup d'essai; on a de lui plusieurs comédies d'un ton aimable, entre autres *Figaro en prison* et le *Comique à la ville* (l'aventure de Dugazon avec M. de Caze). Aujourd'hui, il a laissé de côté le genre dramatique pour la poésie de chambre; son volume, ainsi que l'indique le titre, renferme deux parties bien distinctes. Dans la première, notre comique détroqué joue au petit Despréaux : il fronde, il cingle, il pique, il égratigne, il mord; sa verve s'abat sur tout le monde, sur les ingrats, sur les solliciteurs, sur les parasites, sur les existences problématiques, sur les savants, même sur les journalistes. En lisant ces satires, je croyais voir et entendre l'ancien sociétaire, avec ses épais sourcils noirs, son accent

bourru, son geste découpant les phrases par petites tranches, son aplomb de Crispin, son feu de Mascarrille. Dans la seconde partie, plus de colère, plus d'emportement : de simples propos, spirituellement débités : propos de magistrat, propos de propriétaire, propos d'académicien, propos de duchesse, propos de cuisinière, propos de sculpteur, propos de caissier. Pour rester parmi les choses de théâtre, je choisis ce « propos d'auteur sifflé » :

Un certain auteur dramatique
De talent, malgré la critique,
Mais d'un amour-propre si grand,
Que ses amis trouvaient qu'il en était touchant,
Écoute, un jour de première,
Un ouvrage de lui peu goûté du parterre;
Et même il avait entendu
D'un sifflet le bruit très-aigu.
Mais ne voulant pas à sa prose
Attribuer un four, hélas! trop mérité :
« J'y suis, dit-il, avec tranquillité,
Ces cabotins auront ajouté quelque chose! »

Le mot est d'Ancelet, autant qu'il m'en souvient. Voici un autre « propos » entendu par M. Louis Monrose à un enterrement célèbre :

La mort venait encoeur de faire son butin
Dans le riche jardin des beaux-arts; une foule
Triste et compacte avait dès le matin
Envahi Philippe-du-Roule;
Bref, Balzac était mort; autour de son cercueil
La population entière
Au talent, au génie, au moderne Molière,
Venait porter l'hommage de son deuil.
Un petit colloque s'engage
Entre deux gamins de Paris :
« Que de monde! dit l'un. — Bah! ce sera bien pis
Pour Dumas! répond l'autre, y'en aura davantage...
— Oui, mais l'enterrement où faudra se tenir
Pour ne pas se flanquer par terre,
Où l'on verra le plus de populaire,
C'est celui d'Béranger : on l'ra des trains d'plaisir!

La manière de l'auteur des *Petites satires et Menus propos* se rattache à celle des conteurs de la fin du dernier siècle et du commencement de celui-ci, à Andrieux, à Boufflers, à Piis, à Pons de Verdun; c'est l'anecdote rimée, le bon mot mis sur-le-champ en vers. La mode de ces badinages s'est un peu perdue; dans le cortège des Muses, on n'a plus de regards pour Erato. Les pipeaux et les galoubets de nos pères sont remplacés maintenant par de grandes lyres, par des clairons démesurés. En des temps plus propices aux jeux de l'esprit, M. Monrose aurait fait la fortune de l'*Almanach des Muses* et des *Veillées d'Apollon*.

CHARLES MONSELET.

CHRONIQUE MUSICALE

THÉÂTRE DE L'ATHÉNÉE : *Les Brigands*, opéra en quatre actes et sept tableaux, traduit de l'italien, par M. Jules Ruelle; musique de M. Verdi (3 février).

L'honneur de mettre le nom de Verdi sur son affiche a visiblement troublé M. Martinet, directeur de l'Athénée.

En cinq ans, M. Martinet, avec une ténacité souvent servie par d'heureuses circonstances, avait résolu ce problème de haute science théâtrale : « Étant donnée une exposition de tableaux, la transformer en une scène lyrique. »

Ce fut un spectacle curieux que celui des avatars par lesquels passa l'établissement fondé par M. Martinet; et tout le monde y applaudit. Puis il arriva un jour où ce travail de transformation se trouva fait. Le jeune théâtre, devenu adulte, s'était logé dans un immeuble tout neuf, de dimension médiocre, mais bien situé et peint de couleurs gaies. Là se donnèrent coup sur coup : *Une folie à Rome*, le *Docteur Crispin*, et les *Masques*, trois opéras bouffes, qui, outre leur mérite et leur succès, avaient encore l'avantage de fixer le genre qu'il convient d'exploiter à l'Athénée. Car il est de bon sens de ne faire entendre que de la musique de moyenne intensité dans une salle de proportions moyennes.

Nous parlons de fixer. Ah bien oui! Vous ne fixerez pas M. Martinet, ce Bismark du théâtre, qui, ardent aux annexions, a fini par adjoindre à son répertoire un grand opéra en quatre actes. Il y a abus; aussi devons-nous crier casse-cou, et d'autant plus haut que sont plus grandes nos sympathies pour l'Athénée.

Le malheur a même voulu que *les Brigands* fussent chantés avec tant de talent et d'entrain, que le public, circonvenu, a quelque peu pris le change sur la valeur et l'opportunité de l'œuvre. Il y a eu dans la soirée plusieurs salves d'applaudissements à l'adresse des chanteurs, et qui pourraient faire croire à la direction qu'elle a pris le bon chemin, en montant de grands opéras sur les quinze mètres de planches dont elle dispose.

Et puis encore la partition des *Brigands* n'est pas assez valable pour justifier tant de témérité. Ce n'est point l'œuvre du premier venu, à vrai dire, et on y sent par endroits la main d'un homme fort. Mais cet homme n'est point maître de son biceps, et il va, il va, frappant de grands coups comme un forgeron sur son enclume. Durant les quatre actes que dure l'opéra, je ne sais si vous trouverez un instant de répit, tant le compositeur veille à ne pas laisser refroidir la passion qu'il a mise au cœur de ses personnages. Ce ne sont que cris exaltés, vociférations furibondes de gens qui voudraient se manger vifs; et tout, jusqu'à « je vous aime, » s'y dit sur un ton de colère.

On sent que cette musique toujours exaspérée doit causer de la fatigue, et autant par la monotonie du sentiment qui y règne que par la quantité de son qu'elle dépense. Le grand art est autrement ménager de ces sortes d'effets.

Mais *les Brigands*, — en italien *I Masnadieri*, — ont été composés en 1817, alors que M. Verdi n'avait point encore calmé l'effervescence de son tempérament; alors surtout qu'il n'avait pas rencontré le filon mélodique qui a donné *il Trovatore*, *Rigoletto* et *la Traviata*. Il jetait sa gourme, comme on pourrait dire, et ce n'était que plus tard, quand un commencement d'expérience lui serait venu, que devaient éclore ses puissantes qualités de dramaturge musicien. Da reste, les *Masnadieri* appartiennent à la période d'*Alzira*, de *Giovanna d'Arco* et d'*Attila*, qui est la plus malchanceuse de la vie de Verdi.

Notons cependant quelques morceaux qui, dans la partition des *Brigands*, se détachent avec un relief plus ou moins sensible sur un ensemble monotone. C'est d'abord le solo de violoncelle dans l'introduction, pensée mélodique d'un tour gracieux, et qui n'annonce en rien la tumultueuse musique préparée derrière le rideau. Puis l'air d'entrée, chanté avec beaucoup de chaleur par Arsандаux; la cavatine du second acte, que dit M^{lle} Marimon, et dont l'andante surtout se recommande par la qualité du style; puis encore le finale du troisième acte, et, par-dessus tout, celui du quatrième, qui est une page de maître. Là au moins la véhémence du son produit se justifie par la violence même de la situation, qui est une des plus tendues qui soient au théâtre.

Ce n'est qu'à contre-cœur que nous signalerons encore une scène bachique qui a été bissée dans le cours de la représentation, et qui ne nous paraît pas être un chef-d'œuvre de l'esprit humain, au regard de l'invention et du tour distingué de l'idée. Enfin, le public, notre maître, y a pris son plaisir.

La pièce est tirée du drame si connu de Schiller, mais tirée par les cheveux, comme on pourrait dire si on voulait jouer sur le mot. La faute n'en est pas à M. Jules Ruelle, le traducteur du livret de 1847, et qui a d'une main adroite substitué des syllabes françaises aux syllabes italiennes.

Mais le drame de Schiller abrégé, déblayé de tous les hors-d'œuvre qui en sont le charme, en un mot, réduit à sa charpente essentielle, semble bien démodé. Malgré vous, il vous reporte aux temps fabuleux où Pixérécourt persécutait la vertu à l'Ambigu, et en général sur tout le côté nord du boulevard. Rien n'y manque des outils obligés: le poignard sur lequel on fait de terribles serments, la caverne dans laquelle gémit la victime, le traître qui a des visions sinistres, la lune qui éclaire tout ce qu'on veut!

Nous avons dit que l'exécution était presque parfaite; nommons Arsандаux, Jourdan, Jamet et M^{lle} Marimon, qui font merveille. Applaudissons aussi l'orchestre et les chœurs, qui font des prodiges sous le bâton de mesure de M. Constantin.

ALBERT DE LASALLE.

CHRONIQUE ÉLÉGANTE

Comme les diamants, le linge fait partie de la fortune d'une maison. Vienne une crise d'argent, on commence par se défaire des bijoux, inutiles comme des œufs en es; on ne se défait du linge qu'au moment de la ruine; encore ne s'en va-t-il que peu à peu, pièce à pièce, comme ce lest précieux et regretté d'un navire en danger. Dieu vous préserve d'un pareil malheur!

À la beauté du linge, on reconnaît la délicatesse de la femme, son goût, ses habitudes élégantes.

La spécialité de blanc est, à la Paix, l'objet de soins constants et intelligents. On y trouve la collection la plus complète et la plus variée en ce genre. Vous ne conserverez aucun doute à ce sujet, en examinant ces taies d'oreiller en toile fine, avec initiales brodées, à 2 fr. 95, ou avec ourlets à jour, à 4 fr. 75.

Les draps brodés, pour grand lit, eussent été dignes de figurer aux levers d'apparat de nos belles aïeules. Ils sont en toile Courtray, sans couture, avec ourlets à jour, et ornés de coquettes guirlandes brodées. Ces draps sans couture, en toile cretonne (largeur 2 m. 40 c., longueur 3 m. 50 c.), possèdent une trame bien fine et bien solide à la fois.

Quelle bonne occasion offrent à la ménagère ces draps longs de 3 m. 50 ou 4 m., à 14 fr. 75 ou 18 fr. le drap! Ces toiles de Vimoutiers, pour chemises, à 1 fr. 60, méritent bien une mention spéciale.

Voici du linge de table damassé, confortable dans une salle à manger; ce sont des serviettes à initiales tissées, à 24 fr. la douzaine, puis des services couverts, à dessins variés, au total de 26 fr. le service.

Ce linge de toilette, œil de perdrix et grain d'orge, à 95 c. et 1 fr. 25, est d'un fil bien doux à l'épiderme.

Chacun de ces mouchoirs brodés mériterait à lui seul une description, ainsi que ces jupons aux volants élégamment superposés, ces pantalons garnis de valenciennes, ces coquets peignoirs; votre œil saura mieux en analyser les détails; aussi nous vous conseillons une visite à la Paix, pour vous rendre compte de ses richesses en linge et en lingerie fine.

Rien de ce qui touche à l'hygiène de la beauté ne peut ni ne doit nous rester étranger, puisqu'il entre un peu dans notre spécialité d'en révéler les moyens à nos lectrices.

Il est donc naturel que tous les cosmétiques dont nous aurons reconnu l'innocuité dans l'emploi et les bons effets dans le résultat trouvent place dans nos colonnes.

C'est pour obéir à cette mission que nous nous sommes données, de vulgariser les meilleures choses, que nous signalons les produits de l'Office hygiénique de V. Rochon, rue de la Paix.

Ce n'est pas au rez-de-chaussée, mais au premier étage, qu'il faut chercher les salons qui recèlent les cosmétiques renommés de l'Office hygiénique. C'est là que les dames désireuses de connaître l'art difficile d'ajouter elles-mêmes aux charmes de leur visage, et même de réparer quelques imperfections, peuvent essayer: le blanc de Paros, qui donne à la peau le velouté de la jeunesse; la rose de Chypre, qui lui imprime les teintes de jour et de lumière les plus fraîches et les plus délicates.

Ces avantages ont été reconnus par l'expérience, et signalés dans un mémoire présenté à l'Académie impériale de médecine. Ce mémoire, en rappelant les effets désastreux de certains produits, constate les qualités supérieures des cosmétiques de l'Office hygiénique. Nous avons cru qu'il était de notre devoir de les signaler à la préférence de nos lectrices.

Les Turcarets, peu habitués aux délicatesses du luxe, n'attachent d'importance qu'à tout ce qui éblouit. Leur faux goût les porte à surcharger d'or les moindres ornements de leurs appartements: ils en offusquent la vue. Vous les feriez sourire en leur disant que le beau linge est la principale richesse d'une maison bien montée.

Notre époque de confort apprécie hautement ce luxe du linge. La Ville-de-Saint-Denis l'a compris; aussi ce magasin apporte-t-il un soin particulier à son rayon de blanc; il y consacre toute son intelligente activité.

Vous en jugez facilement en voyant ces toiles de Hollande, pur fil de main, habilement tissé, à 2 fr. 75 c. le mètre. Cette toile d'Irlande a une blancheur de voie lactée; quelle douce et fine chemise on fait avec cette toile cotée 3 fr. 25 c. et 3 fr. 75 c.! Ces toiles pour draps, de 1 fr. 40 c. à 5 fr. 90 c. le mètre, sont prises aux fabriques de Lisieux, de Belgique et de Vimoutiers. Ces jolies layettes amènent un sourire sur les lèvres de la jeune mère ou de celle qui va l'être. C'est le cas de dire: Enveloppé dans cette fine toile, Bébé sera mieux que dans du coton.

Imaginez plus riche toilette pour une table que l'une de ces nappes damassées, d'une blancheur éclatante et d'une merveilleuse finesse; ces serviettes, dignes de lui servir d'escorte, sont bien faites pour les lèvres sensuelles du gourmet.

Ce linge de maison, tout confectionné, pourrait bien s'appeler le trésor de la ménagère. Vous ne sauriez imaginer collection plus complète à l'usage d'une maison bien tenue. Tout est prévu dans ces trousseaux,

établis sur devis, dans les conditions les plus luxueuses ou les plus modestes.

Que ne pouvons-nous examiner en détail cette lingerie fine si recherchée de la femme de goût, dont la toilette de dessous, comme on sait, est toujours plus coquette et plus soignée que la parure extérieure. Il faudrait un volume pour décrire ces chemises brodées, ces pantalons, ces jupons aux volants vaporeux, ces cols garnis de riches dentelles, ces mouchoirs de batiste artistement brodés. Que de belles pages il y aurait à faire pour les chroniqueurs dont le style serait aussi éloquent que les articles de la *Ville-de-Saint-Denis*!

La femme du monde est beaucoup plus sérieuse que ne pense le vulgaire, qui ne la voit qu'à travers les racontars de chroniqueurs donnant plus d'un accro à la vérité. Que de femmes élégantes sont éminemment laborieuses, songent à l'avenir de leurs enfants, et ne dédaignent pas l'économie, sachant qu'il n'y a pas de fortunes à l'abri des revers!

À notre époque positive, la machine à coudre Wilcox et Gibbs (boulevard Sébastopol, à l'angle de la rue Grenéta) est un grand bienfait qui donne l'aisance à la classe ouvrière, permet le luxe aux classes simplement aisées, et double les secours que la femme riche distribue à ses pauvres.

Les parfums sont nécessaires à la femme comme les fleurs au papillon, les arbres à l'oiseau. Aussi le public féminin afflue chez MM. Meyer et Pinaud.

Il vient aspirer les exquises senteurs qui s'exhalent de leur Corbeille fleurie (boulevard des Italiens). Que de délices vous communiquent le bouquet Jockey-Club, le nard celtique, le pensez-à-moi, l'essence d'ylang-ylang, etc.!

Les préparations de ces habiles parfumeurs empruntent à la flore de tous les pays leurs principes bienfaisants pour conserver la beauté. Leur blanc callidermique, leur lait d'Hébé, leur crème neige satinent l'épiderme et lui rendent sa transparence à travers laquelle on voit briller l'incarnat plus vif que jamais. Leur rouge végétal donne au teint un nouvel éclat; leur noir indien fait jaillir des étincelles de la prunelle, en traçant une ombre autour des yeux.

Leur eau de toilette aux violettes de Parme, et leur savon au suc de laitue assurent la santé du tissu dermal.

MM. Meyer et Pinaud ont acquis la brosse électrique dentaire du docteur Laurentius, qui rend la bouche fraîche et parfumée comme une rose, et conserve les dents saines et blanches.

Un potage Crécy! s'il en est un qui mérite bien ce nom, c'est à coup sûr celui de Feyeux. Les chevaliers français, à la bataille de ce nom, ne furent pas si minutieusement taillés en pièces que les carottes, les navets, les choux, etc., qui entrent dans la composition du célèbre praticien. Quatorze sortes de légumes se fusionnent pour lui donner sa saveur exquise.

Ils sont trois cents, ces savoureux potages Feyeux: toute une armée d'élite, qui a entrepris la conquête de l'estomac pour lui imposer les plus douces, les plus agréables jouissances.

Le tapioca, leur général, est en vérité le Napoléon des potages; toute l'Europe gourmande l'accepte en sauveur, et reconnaît sa puissance. Les estomacs délicats ou débilités lui doivent leur retour à la santé. Les perles du Nizane ont bien aussi leur prix; ce sont là les diamants de la couronne potagère de M. Feyeux. En vérité, M. Feyeux a bien mérité de la gastronomie française; ses potages font en ce moment le tour du monde.

C^{SS}E A. DE BORETTY.

UNE SOIRÉE MUSICALE

Une pareille invitation n'a rien de bien terrible au premier abord. Elle ne prouve qu'une chose, — qu'il faut éviter d'aller les mercredis chez les Balandard. — Pour vous, c'est possible; mais pour les gens dont Balandard est le chef, pour ceux qui doivent de l'argent à Balandard, pour ceux qui lui ont demandé un service, ou qui ont fait la cour à M^{me} Balandard, c'est plus qu'un accident: c'est un malheur.

Il n'y a pas à dire, quand les Balandard ont fait lithographier ces mots: — On fera de la musique, on en fait. Ce n'est pas une menace vaine. De neuf heures à une heure du matin, le piano gémit; M^{lle} Balandard joue sa symphonie, M^{me} Balandard la sienne, M^{me} Brasdacier, la belle-sœur de Balandard, la sienne; et puis une autre, jusqu'au moment où le cousin Balandard chante sa romance, sui-

vie de la chansonnette de son frère aîné, qui ne fait que précéder le duo de M. et M^{me} Boncreux.

L'horrible de l'affaire, c'est que l'invité qui aurait le mauvais goût de ne pas écouter attentivement, d'oublier de féliciter l'un des virtuoses, de ne pas applaudir au moment opportun, deviendrait subrepticement l'ennemi intime de la tribu Balandard. Il serait immédiatement classé au nombre des natures inférieures, incapable de comprendre les jouissances artistiques, et indigne d'être associé aux plaisirs d'intelligences d'élite.

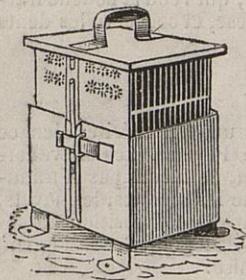
Ce que j'ai souffert mercredi dernier, Dieu seul le sait. Le nombre de gammes variées enten-



M. et M^{me} Balandard restent chez eux le mercredi. (Dessin de Crafty.)

dues par moi est incalculable; et les efforts que j'ai dû faire pour chasser l'assoupissement qui m'envahissait! il n'est rien qui leur puisse être comparé.

J'avais bien songé à la fuite, mais l'œil de M^{me} Balandard aînée ne me quittait pas, et son regard sévère, qui me reprochait déjà un peu d'enthousiasme trahi par ma physionomie décomposée, me faisait comprendre clairement que ma lâcheté ne me serait jamais pardonnée. Je restais donc à mon poste, résigné à tout, lorsque trois cordes éclatant à la fois déchirèrent l'air d'une vibration lugubre. J'étais sauvé. Le rôle des musiciens était terminé, celui de l'accordeur commençait.



Le célèbre facteur d'instruments de musique de la rue Saint-Georges, M. Adolphe Sax, vient de rendre un véritable service à l'humanité.

Frappé des effets salutaires du goudron dans un grand nombre de maladies, et surtout des maladies de poitrine et des voies respiratoires, il s'est attaché à trouver un récipient qui, tout en

étant un meuble élégant, distribuât d'une façon régulière dans les appartements les vapeurs balsamiques. Cet appareil, recommandé par les célébrités médicales, ordonné par MM. les docteurs Velpeau, Trousseau, Nélaton, Cabarus, etc., a été récompensé à l'Exposition universelle de 1867, sur le rapport de MM. les docteurs Tardieu et John Oliffe.

Nous terminons en donnant un extrait du réquisitoire prononcé par le magistrat dans un procès en contrefaçon.

« Les livres scientifiques que nous avons lus, le grand nombre de lettres de médecins distingués, de pharmaciens, de gens du monde, qui ont passé sous nos yeux, sont de nature à permettre d'affirmer que l'invention de M. Sax est sérieuse, bonne et utile. »

On reçoit le prospectus affranchi, en le demandant au dépôt, rue Saint-Georges.

Il vient de paraître à la librairie E. Lachaud une courte brochure intitulée : *Du Concile œcuménique : Observations d'un laïque bon français et bon catholique*. L'auteur, homme politique aussi prudent et aussi prévoyant que catholique sincère, n'examine la question qu'au point de vue des rapports de l'Eglise avec l'Etat et la Société du XIX^e siècle. Convaincu qu'un acte aussi solennel doit forcément produire un grand bien ou de grands malheurs, il appelle l'attention de tous sur la nécessité de concilier le vrai catholicisme avec le vrai patriotisme. Il se borne à provoquer les réflexions profondes que fait naître une telle discussion et à signaler les funestes conséquences que pourrait entraîner de part et d'autre une déplorable obstination à repousser toute concession prudente et sage; tel est le but de l'auteur de cette brochure aux intentions duquel ses contradicteurs eux-mêmes ne pourront s'empêcher de rendre justice. — Envoi franco contre timbres-poste. Prix : 1 franc. — E. Lachaud, 4, place du Théâtre-Français.

EXCELLENTE COMBINAISON CRÉDIT MUSICAL

Toutes les partitions, tout ce qui concerne la musique pour piano, chants, danse, instruments divers, musique religieuse, toutes les publications musicales des principaux éditeurs de Paris sont fournies immédiatement contre un paiement mensuel de **Cinq francs** par chaque **Centaine de francs** d'acquisition.

Tout ce qui concerne la librairie est fourni aux mêmes conditions.

ABEL PILON, éditeur, rue de Fleurus, 33. Paris.

L'UNION DES ACTIONNAIRES

SOMMAIRE. — Opérations de l'Union. — Les obligations Ville de Paris 1869. — La Presse Honteuse. — Le Bordeaux à la Sauve et le Journal des Travaux publics. — Le Crédit foncier de France et les spéculateurs malheureux. — Nécessité d'un second chemin de fer de Ceinture autour de Paris. — Les chemins de Picardie et Flandres : Annonce. — Séville-Xérès-Cadix. — Les obligations des Marchés de Naples. — Les Arbitrages : les obligations des Marchés de Naples et les autres valeurs similaires : Obligations Autrichiennes 1865, Foncier Colonial, Foncier Suisse 3 0/0; Crédit mobilier Français; Mobilier Espagnol; emprunt Danubien; obligations du vice-roi d'Egypte. — Correspondance d'Italie. — Bilans des Banques et institutions de Crédit françaises et étrangères. — Recettes des chemins de fer. — Tirages financiers. — La Presse financière. — Marché et cote des valeurs en Banque. — Bulletin de Bourse. — Chronique industrielle et financière. — Cote des valeurs au comptant.

Le seul journal paraissant deux fois par semaine.

Prix de l'abonnement

POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS,

Un an : 5 francs.

Paris : Place Vendôme, 10.

Chocolat-Rebours au Quinquina, le fortifiant le plus énergique, sans aucune amertume. — Tel est le titre d'une Notice traitant d'un nouveau produit et expliquant ses propriétés fébrifuges et toniques dans l'alimentation quotidienne des personnes délicates, des enfants, des femmes, des vieillards et des convales-

cents. Broch. 10 c. franco, contre timb.-p. REBOURS, avenue Malakoff, 132, Paris, et dans chaque ville, chez les principaux pharmaciens.

4 francs par an

LE MONITEUR DES TIRAGES FINANCIERS

publie les listes officielles de tous les tirages d'actions et d'obligations françaises et étrangères, ainsi que la liste de toutes les obligations sorties à des tirages antérieurs. Il publie, en outre, tous les renseignements financiers, et une appréciation raisonnée de toutes les valeurs.

Tout nouvel abonné reçoit en prime le calendrier des actionnaires pour 1890 et le Manuel des emprunts d'Etat.

ENVOYER QUATRE FRANCS EN MANDAT OU TIMBRES-POSTE à M. P. MASSY, gérant, 104, rue Richelieu Paris.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

Deux fois bon, c'est une fois bête.